

N° 75-001-XPF au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

**PRINTEMPS 2012**

Vol. 24, n° 1

- Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations
- Personnes âgées de retour au Canada
- Facteurs associés à la participation électorale



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : [perspective@statcan.gc.ca](mailto:perspective@statcan.gc.ca)).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostat@statcan.gc.ca](mailto:infostat@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

#### Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
<b>Centre de renseignements de Statistique Canada :</b>	
Télécopieur	1-613-951-8116
	1-613-951-0581

### Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- téléphone (Canada et États-Unis) **1-800-267-6677**
- télécopieur (Canada et États-Unis) **1-877-287-4369**
- courriel **[infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)**
- poste Statistique Canada  
Division des finances  
Immeuble R.-H. Coats, 6<sup>e</sup> étage  
100, promenade Tunney's Pasture  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».



## PERSPECTIVE

## ■ Rubriques

- 3 Faits saillants  
48 Quoi de neuf?  
56 À venir

## ■ Articles

## 7 Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations

*Katherine Marshall*

La recherche suggère que la division du travail entre hommes et femmes continue d'évoluer de même que les attentes quant au rôle de chacun. Ce pourrait être particulièrement vrai de la génération Y, soit des personnes nées entre 1980 et 1995 qui ont grandi au cours d'une période où la dynamique familiale et la formation de la famille changeaient considérablement. On examine, dans cet article, les changements relatifs à la participation et au temps passé au travail rémunéré et aux tâches domestiques non rémunérées des personnes de 20 à 29 ans de trois générations - les derniers baby-boomers, la génération X et la génération Y.

## 22 Personnes âgées de retour au Canada

*Kristyn Frank et Feng Hou*

L'âge et d'autres caractéristiques des émigrants qui reviennent au Canada peuvent avoir des incidences sociales et économiques, particulièrement du point de vue des programmes de transfert pour les personnes âgées. Dans la présente étude, nous utilisons les données du recensement pour tenter de répondre à plusieurs questions relatives aux résidents canadiens qui ont préalablement émigré vers d'autres pays : Les personnes âgées représentent-elles une proportion importante des émigrants de retour? En provenance d'où les émigrants âgés rentrent-ils? Les caractéristiques des émigrants âgés de retour diffèrent-elles de celles des Canadiens âgés qui n'ont pas vécu à l'étranger? Les montants de revenu reçus à la vieillesse et leurs sources diffèrent-ils entre ces groupes? Comment l'ensemble de ces résultats diffère-t-il entre les Canadiens de souche qui rentrent au pays et les immigrants qui sont de retour au Canada?

**L'emploi et le revenu en perspective** (n° 75-001-XPF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XPE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2012. ISSN : 0843-4565.

PRIX : 20 \$CAN l'exemplaire, 63 \$CAN pour un abonnement annuel.

Frais de livraison hors Canada :

	Exemplaire	Abonnement
	annuel	annuel
États-Unis	6 \$CAN	24 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	40 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente.

Tous droits réservés. Le produit ne peut être reproduit et/ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade du Pré Tunney, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le *Canadian Index*, *L'Index de l'Actualité*, *L'Index de périodiques canadiens* et *Point de repère*. Aussi inscrite en anglais dans *P.A.I.S. International*, *Sociological Abstracts*, *Econlit*, *Canadian Business and Current Affairs* et dans *Employee Benefits Infosource*.

## PERSPECTIVE

■ **Rédacteur en chef**

Ted Wannell  
613-951-3546  
ted.wannell@statcan.gc.ca

■ **Rédacteurs**

Richard Drouin  
Division des communications  
et des services de bibliothèque

■ **Données**

Joanne Bourdeau

■ **Production et composition**

Ann Trépanier  
Heather Berrea

■ **Impression**

Division de la diffusion

■ **Couverture**

Division de la diffusion

**Signes conventionnels**

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.

**34 Facteurs associés à la participation électorale**

*Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Côté*

Le présent article porte sur les facteurs associés à la participation électorale à l'élection fédérale de mai 2011. Les taux de participation sont étudiés en fonction de caractéristiques personnelles et familiales de même que de caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail. Des techniques multivariées sont mises en œuvre pour prendre en compte plusieurs des caractéristiques associées au vote. L'étude se fonde sur plusieurs questions supplémentaires posées aux répondants à la demande d'Élections Canada et ajoutées à l'Enquête sur la population active de mai. Elle présente également les tendances de vote et introduit des comparaisons internationales qui se fondent sur des données administratives.

**Numéros déjà parus : il vous manque un numéro?**

*Ne craignez rien!* Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**.

Voici les études publiées dans ces numéros :

- Hiver 2011** Le bien-être financier des travailleurs autonomes · Reporter sa retraite : une tendance récente? · Les chocs économiques régionaux et la migration · Varia : *Jeux de hasard 2011, La syndicalisation, 2011* · Index cumulatif 1989 à 2011
- Automne 2011** Les immigrants et le travail indépendant · Le revenu des immigrants qui entreprennent des études postsecondaires au Canada · Le patrimoine et les finances des familles occupées à faible revenu · La formation liée à l'emploi chez les immigrants
- Été 2011** Habitudes de consommation parmi les Canadiens vieillissants · Prendre sa retraite avec des dettes · La répartition de la dette hypothécaire au Canada · La mesure des transferts volontaires entre ménages au Canada · Varia : *Les absences du travail en 2010*
- Printemps 2011** Pourquoi l'écart salarial entre les hommes et les femmes a-t-il diminué? · Le travail autonome chez les personnes âgées · Retraite, santé et emploi chez les personnes de 55 ans et plus · Analyse du ralentissement du marché du travail
- secteur des services · L'emploi temporaire en période de ralentissement · Varia : *La syndicalisation, 2010* · Index cumulatif 1989 à 2010

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1-800-267-6677**.

**L'emploi et le revenu en perspective**

*La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu*



# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations ... p. 7

- L'étude porte sur le profil des jeunes adultes de trois générations et le temps qu'ils ont consacré au travail rémunéré et non rémunéré. Les jeunes adultes observés sont les suivants : les derniers baby-boomers (nés entre 1957 et 1966) qui étaient âgés de 20 à 29 ans en 1986, les membres de la génération X (nés entre 1969 et 1978) qui faisaient partie de ce groupe d'âge en 1998 et les membres de la génération Y (nés entre 1981 et 1990) qui appartenaient à ce groupe d'âge en 2010.
- Les jeunes adultes de la génération Y étaient plus susceptibles d'être célibataires (67 %), de vivre chez leurs parents (51 %) et de fréquenter l'école (19 %) que ceux des deux générations précédentes.
- Le temps consacré à un emploi et aux tâches domestiques est plus semblable chez les hommes et les femmes de la génération Y. Chez les derniers baby-boomers à l'âge de 20 à 29 ans, les hommes consacraient en moyenne 1,4 heure de plus par jour au travail rémunéré que les femmes. Cet écart est passé à 1,1 heure parmi les membres de la génération Y.
- Par ailleurs, chez les derniers baby-boomers à l'âge de 20 à 29 ans, les femmes consacraient 1,2 heure de plus par jour aux tâches domestiques que les hommes. Chez les membres de la génération Y du même âge, l'écart s'est réduit à 0,4 heure.
- Le temps moyen consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques par jour chez les hommes et les femmes au sein des jeunes couples à deux soutiens est plus semblable parmi ceux qui n'ont pas d'enfants, plus particulièrement ceux de la génération Y.

## ■ Personnes âgées de retour au Canada ... p. 22

- Dans la présente étude, nous utilisons les données du recensement pour examiner les caractéristiques des résidents canadiens qui vivaient dans un autre pays cinq ans auparavant. Ces « émigrants de retour » comprennent non seulement les Canadiens de souche, mais également les immigrants qui ont émigré vers d'autres pays avant de revenir au Canada.
- Bien que l'étude ait été motivée par les éventuelles incidences du retour au pays de personnes âgées, la plupart des émigrants de retour sont relativement jeunes. En 2006, les trois quarts des émigrants de retour étaient âgés de 20 à 49 ans et 13 %, de 60 ans ou plus. Ces personnes âgées de retour représentaient moins de 0,5 % de la population de 60 ans ou plus.
- Le plus souvent, les émigrants âgés de retour reviennent des États-Unis ou du Royaume-Uni. Toutefois, on observe un changement quant aux principaux pays en provenance desquels les Canadiens rentrent : ils sont de plus en plus nombreux à revenir de pays en développement, en particulier la Chine continentale.
- Les profils d'établissement des émigrants de retour au Canada diffèrent énormément selon qu'ils sont nés au pays ou qu'il s'agit d'immigrants. En effet, les immigrants âgés de retour au Canada sont deux fois plus susceptibles que les aînés de souche canadienne rentrés au pays de vivre dans une des trois principales RMR et trois fois moins susceptibles de vivre dans des régions non urbaines.



- Les aînés qui reviennent au Canada forment un groupe très scolarisé. La moitié d'entre eux ont fait des études postsecondaires au moins partielles, tandis qu'environ le tiers sont titulaires d'un grade universitaire. En outre, leur taux d'emploi est plus élevé que celui des autres membres de leur groupe d'âge, et ils occupent souvent des emplois de professionnels ou de gestionnaires.
- Les émigrants de retour âgés de 60 ans ou plus tirent un revenu moins élevé des transferts gouvernementaux comparativement aux non-émigrants du même groupe d'âge, mais ceux parmi ces émigrants de retour qui sont nés au pays affichent un revenu total moyen supérieur en raison de leur revenu du marché plus élevé. Malgré leur revenu moyen supérieur, les personnes âgées de retour au Canada, en particulier les immigrants, sont plus susceptibles que les autres de tomber sous les seuils de faible revenu, ce qui témoigne d'une distribution plus asymétrique du revenu parmi les émigrants de retour au Canada.

### ■ Facteurs associés à la participation électorale

... p. 34

- La participation électorale est plus élevée au fur et à mesure que l'on avance en âge et dans les niveaux de scolarité. L'incidence du niveau de scolarité était toutefois beaucoup plus marquée chez les jeunes électeurs, à un point tel que la participation n'était pas différente entre les 18 à 24 ans et les 25 à 34 ans, après contrôle des effets du niveau de scolarité et d'autres facteurs.
- Parmi les types de familles, les parents seuls avec de jeunes enfants étaient moins susceptibles de voter, alors que les couples qui n'ont pas de jeunes enfants étaient plus susceptibles de le faire.
- Le taux de participation électorale chez les propriétaires était significativement plus élevé que chez les locataires.
- Dans l'ensemble, les immigrants citoyens étaient moins susceptibles de voter que les personnes nées au Canada, mais la participation était plus élevée chez ceux ayant passé plus de temps au Canada. La participation électorale était plus élevée chez les immigrants provenant d'Europe du Nord et d'Europe de l'Ouest, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. En revanche, les immigrants originaires d'Asie de l'Est, d'Asie centrale occidentale ainsi que du Moyen-Orient avaient les taux de participation les moins élevés.
- La participation des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec était supérieure à la moyenne, alors que celle des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Alberta ou du Manitoba était inférieure à la moyenne.
- Les personnes occupant un emploi étaient plus susceptibles de voter que celles qui étaient au chômage, ou celles qui n'appartenaient pas à la population active, après contrôle des effets des autres facteurs.
- Parmi les personnes occupées, celles qui travaillaient dans le secteur public ou exerçaient des emplois de travailleurs qualifiés étaient les plus susceptibles de voter. La participation était moins élevée chez celles qui travaillaient 40 heures ou plus par semaine, ainsi que chez celles qui exerçaient des métiers moins qualifiés.
- Comme la participation électorale des Canadiens a chuté dans les années 1990 et que celle des Américains s'est accrue aux dernières élections présidentielles, l'écart de longue date qui existait entre ces deux pays en termes de taux de participation s'est dissipé. On relève au Royaume-Uni des tendances semblables au Canada, mais la participation électorale des Britanniques est restée supérieure à celle de l'Amérique du Nord pour la plupart des années d'élection.



## ■ Quoi de neuf?

... p. 48

### ■ Études de Statistiques Canada

Revenu adéquat à la retraite

La croissance économique au Canada et aux États-Unis

Tendances récentes du taux d'activité au Canada

Risque de mise à pied et pertes de revenu des travailleurs mis à pied

Réseaux personnels et adaptation des immigrants sur le plan économique

Croissance des exportations, utilisation de la capacité et croissance de la productivité

Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite

Les Autochtones et le marché du travail

Résultats scolaires des enfants immigrants

Le rapport entre les prix au Canada et aux États-Unis équivaut-il au taux de change?

Prix corrigés du taux de change au Canada

### ■ Études d'autres organisations

Enseignement général, enseignement professionnel et résultats sur le marché du travail

Contrats à durée déterminée et contrats de travail permanents

Familles, temps et bien-être au Canada

Le capital privé et l'emploi

Modifications de l'effort physique durant un cycle économique

Expérience professionnelle propre à une profession et appariement des emplois grâce aux réseaux sociaux

Pauvreté, capacité perçue et accès à l'équité en matière d'éducation

### Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu  
de Statistique Canada

- Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE  
(N° 75-001-XPf au catalogue)**



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

<b>BON DE COMMANDE</b>	<b>ENVOYEZ A</b> Statistique Canada Division des finances 100, promenade du Prê Tunney, 6 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6	<b>TÉLÉPHONE</b> <b>1-800-267-6677</b> Mentionnez PF027090	<b>TÉLÉCOPIEUR</b> <b>1-877-287-4369</b> <b>613-951-0581</b>	<b>COURRIEL</b> Infostats@statcan.gc.ca	<b>MODALITÉS DE PAIEMENT</b> (cochez une seule case)																					
	Veuillez débiter mon compte : <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> American Express																									
	Nom		Entreprise		Date d'expiration																					
	Adresse		Service		Signature																					
	Code postal		Ville		Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.)																					
	Téléphone		Province		<input type="checkbox"/> Paiement inclus _____ \$																					
	Télécopieur		Courriel		Signature de la personne autorisée																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° au catalogue</th> <th>Titre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>75-001-XPf</td> <td>L'emploi et le revenu en perspective</td> </tr> </tbody> </table>		N° au catalogue	Titre	75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Abonnement</th> <th>Canada (\$ CA)</th> <th>Quantité</th> <th>Total \$ CA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>63,00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 ans</td> <td>100,80</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>132,30</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA	1 an	63,00			2 ans	100,80			3 ans	132,30		
	N° au catalogue	Titre																								
	75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective																								
Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA																							
1 an	63,00																									
2 ans	100,80																									
3 ans	132,30																									
*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____.																										
Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(vos) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.																										
Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions <input type="checkbox"/> ou des études de marché <input type="checkbox"/> , cochez la case correspondante.																										
Total TPS (6 %) TVP en vigueur TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.) Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA <b>Total général</b>																										



# Travail rémunéré et non rémunéré sur une période de trois générations

Katherine Marshall

Adaptation de « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2011, n° 92, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011002/article/11520-fra.htm>.

La plupart des adultes consacrent plusieurs années à cumuler le travail rémunéré et les tâches domestiques afin d'assurer le maintien et le bon fonctionnement de leur ménage. Nombreux sont les facteurs qui influent sur la quantité et la nature du travail, rémunéré ou non, qui se fait dans un ménage. Il faut notamment tenir compte du stade atteint dans le cycle de vie, de l'économie, de la situation familiale et des attentes de la société. Comprendre la répartition et le partage de ces types de travail pendant la vie aide à élaborer les programmes et les politiques du travail et de la famille.

Bien que les tâches soient toujours divisées au sein des familles, les heures de travail rémunéré, les gains moyens et le temps consacré aux tâches domestiques et aux soins aux enfants sont de plus en plus semblables entre conjoints, et ce, au Canada comme dans les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Kan et coll., 2011; Marshall, 2009 et 2006). Chez les adolescents canadiens, on constate aussi que l'écart de prise en charge des tâches domestiques est moindre entre garçons et filles qu'auparavant (Marshall, 2007).

Ces résultats indiquent que les tâches et les rôles attendus des hommes et des femmes continuent à évoluer. Cette constatation vaudrait plus particulièrement pour la génération Y, c'est-à-dire pour les gens nés entre 1980 et 1995 qui ont grandi à une époque de transformation de la dynamique et de la formation des familles. La génération dont elle est issue, celle des baby-boomers nés et élevés après la Seconde Guerre mondiale, vivait le plus souvent dans des familles à deux soutiens dont un nombre appréciable de mères

étaient le principal soutien (Sussman et Bonnell, 2006). Il faut aussi dire que, pendant l'enfance des membres de la génération Y, une partie des pères avaient pu prendre un congé parental payé grâce à un programme instauré à leur intention en 1990.

Les cohortes d'âge exposées aux mêmes phénomènes historiques et culturels ont généralement des points de vue communs (Ryder, 1965). On peut en outre penser que les attitudes et les comportements générationnels s'acquièrent dans les années de formation et se stabilisent souvent à l'âge adulte (Williams et Davidson, 1996 ; van den Broek, 1999). Le fait de grandir dans une culture de double revenu familial a-t-il contribué à la façon dont les hommes et les femmes de la génération Y se livrent au travail, rémunéré ou non, dans leur ménage? Y a-t-il toujours convergence du partage des tâches dans les couples de la présente génération?

Dans le présent article, on se reporte aux données sur l'emploi du temps de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986, 1998 et 2010 pour examiner l'évolution de la participation à l'activité, rémunérée ou non, au sein du ménage et le temps qui y est consacré chez les membres de 20 à 29 ans de trois générations, soit celle du boom des naissances et les générations X et Y (voir *Trois générations* et *Sources de données et définitions*). Si on a choisi cette tranche d'âge, c'est pour tenir compte de la génération Y. Pour la première fois, en 2010, il était possible de regarder l'emploi du temps de la génération Y maintenant parvenue au jeune âge adulte. Dans une dernière section, on voit comment se répartit le temps entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré dans les couples à deux soutiens.

Katherine Marshall travaille à la Division de la statistique du travail à Statistique Canada. On peut la joindre au 613-951-6890 ou à [katherine.marshall@statcan.gc.ca](mailto:katherine.marshall@statcan.gc.ca).



## Plus de membres de la génération Y vivent chez leurs parents

Le profil des derniers baby-boomers et des membres des générations X et Y révèle qu'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques ont considérablement changé d'une génération à l'autre (tableau 1). Voici des différences générationnelles dignes de mention :

- **Vivre en couple est moins courant** : Le pourcentage de gens de 20 à 29 ans mariés ou en union de fait<sup>2</sup> a nettement diminué, passant de 48 % pour les derniers baby-boomers à 37 % pour la génération X et à 33 % pour la génération Y. Cette variation s'accorde avec la hausse déjà bien décrite de l'âge moyen au premier mariage ces quelques dernières décennies tant chez les hommes que chez les femmes (Statistique Canada, 2009).
- **Moins de gens ont des enfants** : Le report du mariage veut aussi dire le report de la procréation. En 1986, 29 % des derniers baby-boomers de 20 à 29 ans avaient des enfants comparativement à 19 % des membres de la génération Y en 2010.
- **Taux d'emploi convergents entre hommes et femmes** : Presque les trois quarts des gens dans la vingtaine ont dit avoir un emploi dans les trois années d'observation; en 1986, le taux d'emploi était de 10 % plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors qu'il n'était plus que de 3 % plus élevé en 2010.
- **Les gens fréquentent l'école plus longtemps** : Les derniers baby-boomers ont dit que leur principale activité était les études

**Tableau 1 Profil des derniers baby-boomers, de la génération X et de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans**

	Derniers baby-boomers (nés de 1957 à 1966)	Génération X (nés de 1969 à 1978)	Génération Y (nés de 1981 à 1990)
	en milliers		
<b>Population totale</b>	<b>4 552</b>	<b>4 186</b>	<b>4 663</b>
	%		
<b>Sexe</b>			
Hommes	51	50	51
Femmes	49	50	49
<b>Âge</b>			
20 à 24 ans	50	48	49
25 à 29 ans	50	52	51
<b>État matrimonial</b>			
Marié/en union de fait	48	37	33
Célibataire	50	61	67
Autre	F	F	F
<b>A des enfants</b>	29	22	19
<b>Taux d'emploi</b>			
Les deux sexes	73	72	74
Hommes	78	76	75
Femmes	68	69	72
<b>Étudiant</b>			
Les deux sexes	15	18	19
Hommes	16	20	19
Femmes	13	17	20
<b>Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents</b>			
Tous les 20 à 29 ans	28	31	51
20 à 24 ans	43	46	73
25 à 29 ans	12	17	30
<b>Immigrant</b>	11	16	18
<b>N'indique aucune appartenance religieuse</b>	14	25	35

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale et Enquête sur la population active, 1986, 1998 et 2010.

dans une proportion de 15 % comparativement à 18 % pour la génération X et à 19 % pour la génération Y. La proportion d'étudiants a augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes.

- **Plus de gens vivent chez leurs parents** : La progression en pourcentage du nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a été particulièrement prononcée entre la génération X et la génération Y, la proportion passant de 31 % en 1998 à 51 % en 2010. Cette évolution à la hausse se remarque tant chez les 20 à 24 ans que chez les 25 à 29 ans<sup>3</sup>.



### Trois générations

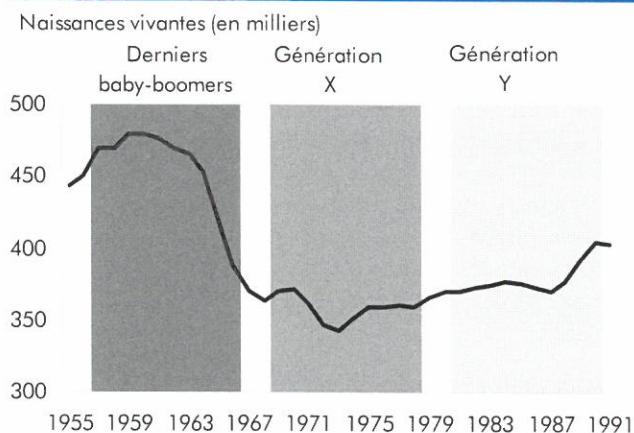
Grâce aux travaux de l'économiste David Foot et de l'auteur Douglas Coupland, la plupart d'entre nous savent à quelle génération ils appartiennent. La génération du boom des naissances, dont les membres sont nés entre 1947 et 1966, est probablement la mieux connue, mais on a aussi beaucoup écrit au sujet des générations de la dénatalité (gens nés entre 1967 et 1979) et de l'écho du boom des naissances (gens nés entre 1980 et 1995), aussi appelées générations X et Y (Foot, 1998; Coupland, 1991).

Une génération est une tranche d'années de naissance qui est délimitée en fonction d'une période historique distincte. Les personnes qui la composent partagent une époque économique et culturelle homogène, ce qui concourt à façonner leurs attitudes et leurs comportements. L'étude des différences générationnelles nous éclaire sur les tendances possibles de l'évolution sociale et économique. D'après David Foot, la dynamique démographique explique les « deux tiers de tout » : habitudes de consommation, demande de services, scolarisation, formation des familles, autant d'influences qui peuvent s'exercer sur la politique publique (Foot, 1998).

Dans la présente étude, on dégage les tendances de l'emploi du temps entre travail rémunéré et travail non rémunéré pour les membres des trois générations lorsqu'ils avaient de 20 à 29 ans. On a choisi cette tranche d'âge par souci de comparabilité et parce qu'elle correspond en gros à l'intervalle d'âge de la génération Y en 2010. Le moment auquel les autres cycles de l'ESG sur l'emploi du temps ont eu lieu rend aussi cette étude possible. En 1986, par exemple (première année de l'ESG canadienne sur l'emploi du temps), les derniers baby-boomers<sup>1</sup>, soit ceux nés entre 1956 et 1966 avaient de 20 à 30 ans. De ceux-ci, on n'a choisi que ceux nés entre 1957 et 1966 puisqu'ils avaient de 20 à 29 ans en 1986. L'ESG sur l'emploi du temps de 1998 a servi à examiner la génération X. Les années de naissance de ses membres sont comprises entre 1967 et 1979. Toutefois, on n'a tenu compte que des personnes nées entre 1969 et 1978 qui avaient de 20 à 29 ans en 1998. Finalement, les membres de la génération Y nés entre 1981 et 1990 ont été choisis lors de l'ESG sur l'emploi du temps de 2010 alors qu'ils avaient de 20 à 29 ans.

Les derniers baby-boomers appartiennent à une seconde vague de naissances comprenant les années de culmination du taux annuel de natalité (graphique A). Entre 1957 et 1966, on a dénombré environ 4,6 millions de naissances au Canada. On a fait le lien entre l'introduction de la pilule anticonceptionnelle et l'activité accrue des femmes sur le marché du travail et la forte décroissance démographique qui s'est amorcée dans les années 1960 (Foot, 1998). De 1969 à 1978, il y a eu 3,6 millions de naissance au total et de 1981 à 1990, 3,8 millions. La population totale par année de naissance varie dans le temps avec la mortalité, l'émigration et l'immigration.

**Graphique A Le nombre de naissances annuelles était le plus élevé chez les derniers baby-boomers**



Note : Les parties ombragées représentent les années sélectionnées de naissance des générations à l'étude. À partir de ces années de naissance, en 1986, 1998, et 2010, les derniers baby-boomers, la génération X et la génération Y avaient respectivement entre 20 et 29 ans.

Source : Statistique Canada, statistique de l'état civil.

- **La population immigrante s'accroît** : La proportion de jeunes adultes nés à l'étranger a constamment augmenté. En 1986, 11 % des derniers baby-boomers étaient nés à l'étranger comparativement à 16 % pour la génération X et à 18 % pour la génération Y. Ce fait s'accorde avec la montée de l'immigration depuis les années 1990 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2011).
- **L'appartenance religieuse est moindre** : La religiosité a nettement diminué chez les jeunes adultes; 14 % des derniers baby-boomers n'ont déclaré aucune appartenance religieuse et plus du tiers (35 %) des membres de la génération Y ont fait de même.

### Le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré est semblable entre générations

Malgré les différences de caractéristiques socioéconomiques entre les trois générations en cause, les données de l'ESG sur l'emploi du temps indiquent que, dans l'ensemble, la participation au travail rémunéré et au travail non rémunéré dans le ménage et le temps affecté à ces deux catégories sont à peu près semblables au fil des ans. Sur une moyenne d'une semaine, les données du journal de 24 heures indiquent que, pour les trois périodes (1986, 1998 et 2010), environ la moitié des jeunes adultes de 20 à 29 ans avaient un



emploi le jour où ils ont été interrogés et que plus des trois quarts faisaient aussi un certain travail non rémunéré dans le ménage, s'occupant notamment de tâches domestiques, de soins aux enfants ou d'achats de biens et de services (tableau 2). À 47 %, le taux quotidien de participation au travail rémunéré était le plus bas dans le cas de la génération Y.

→ Pour ce qui est du travail non rémunéré dans le ménage, le taux quotidien de participation a augmenté constamment pour les tâches domestiques. Il a crû de 63 % en 1986 chez les derniers baby-boomers à 70 % en 2010 chez la génération Y. Il était relativement bas pour les soins aux enfants (une personne sur cinq environ) et les achats de biens et services (deux personnes sur cinq environ). Le taux de soins aux enfants est faible dans les trois générations, parce que seule une minorité des 20 à 29 ans avaient des enfants.

Chez les gens ayant participé aux activités choisies dans la journée de référence, bien plus de temps était consacré en moyenne au travail rémunéré (de 8,5 à 8,8 heures par jour) qu'au travail non rémunéré (de 3,1 à 3,5 heures par jour). Deux variations sont dignes de mention entre 1986 et 2010, à savoir une diminution du temps moyen passé à accomplir des tâches domestiques (évolution en baisse de 2,1 à 1,7 heure) et une augmentation du temps moyen consacré aux soins aux enfants (évolution en hausse de 2,4 à 3,0 heures).

Dans le cas des tâches domestiques, la variation est probablement attribuable à une proportion supérieure de jeunes vivant chez leurs parents et qui, en général, font

**Tableau 2 Participation à certaines activités et temps qu'y ont consacré les derniers baby-boomers, la génération X et la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans**

	Derniers baby-boomers (réf.) (nés de 1957 à 1966)	Génération X (réf.) (nés de 1969 à 1978)	Génération Y (nés de 1981 à 1990)
heures moyennes par jour			
<b>Ensemble des participants</b>			
Travail rémunéré	4,3	4,7	4,1*
Travail non rémunéré	2,6	2,7	2,6
Tâches domestiques	1,3	1,3	1,2
Soins aux enfants	0,6	0,6	0,6
Achats de biens et services	0,8	0,8	0,8
<b>Participants pendant le jour de référence</b>			
Travail rémunéré	8,5	8,8	8,7
Travail non rémunéré	3,5	3,1	3,2**
Tâches domestiques	2,1	1,7	1,7**
Soins aux enfants	2,4	2,6	3,0***
Achats de biens et services	2,1	1,9	1,9
<b>Participation</b>			
		%	
Travail rémunéré	51	53	47***
Travail non rémunéré	76	86	81***
Tâches domestiques	63	77	70***
Soins aux enfants	23	23	20**
Achats de biens et services	36	41	39

(réf.) signifie groupe de référence

\* différence statistiquement significative de la génération Y par rapport à la génération X à  $p < 0,05$

\*\* différence statistiquement significative de la génération Y par rapport aux derniers baby-boomers à  $p < 0,05$

\*\*\* différence statistiquement significative de la génération Y par rapport à la génération X et aux derniers baby-boomers à  $p < 0,05$

Note : Les heures par jour et le taux de participation sont basées sur une moyenne de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

moins de tâches domestiques que les jeunes occupant leur propre logement. Il reste que les données décrivant toute la population montrent que le temps consacré aux tâches domestiques a décliné dans l'ensemble au Canada et aux États-Unis (Marshall, 2006; Bianchi et coll., 2000). Comme le taux quotidien de participation aux tâches domestiques a augmenté et que la

durée de cette participation a diminué, la durée moyenne des tâches domestiques à l'échelle de la population n'a que légèrement varié de génération en génération (on est passé de 1,3 heure en 1986 à 1,2 heure en 2010).

L'augmentation du temps passé aux soins aux enfants peut être attribuable à ce que les parents de la génération Y ont de plus jeunes



enfants à la maison. En 2010, 56 % des parents de cette génération avaient à s'occuper d'un nourrisson (de moins de deux ans) comparativement à 48 % des parents de la génération X en 1998<sup>4</sup>.

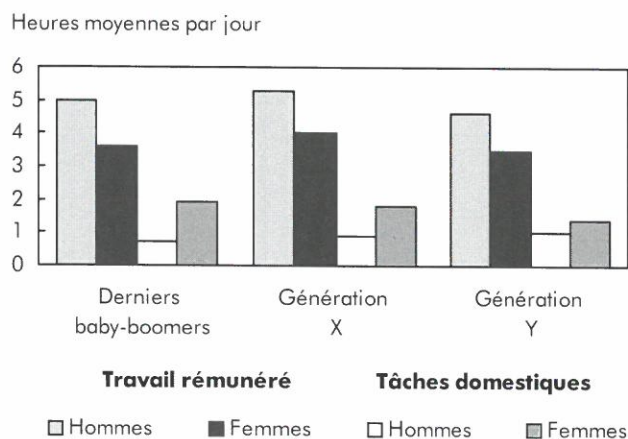
Bien que le tableau d'ensemble de l'évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré semble avoir peu changé, il en est autrement des tendances selon le sexe. Dans la suite du présent article, on s'attache aux différences hommes-femmes sur le plan du travail rémunéré et des tâches domestiques chez les derniers baby-boomers et les membres des générations X et Y. Les tâches domestiques sont la seule partie du travail non rémunéré dont on a tenu compte. Elles forment le gros de tout le travail non rémunéré du ménage et, par nécessité, un grand nombre d'activités de base qui en font partie (préparation des repas, desserte de la table, nettoyage de l'intérieur, lavage, etc.) sont normalement des travaux quotidiens. Les soins aux enfants sont un aspect important, mais ils demandent une analyse distincte où l'on irait plus en profondeur.

### Les habitudes de travail convergent le plus entre les hommes et les femmes de la génération Y

Comme on l'a déjà mentionné, les heures journalières moyennes consacrées au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les 20 à 29 ans ont été relativement stables chez les trois générations observées. Précisons toutefois que, derrière les moyennes, il y a des différences entre les sexes, de même que des écarts moindres au fil des ans. Pour ce qui est du taux quotidien de participation et de la durée moyenne de cette participation, les différences hommes-femmes ont constamment diminué de 1986 à 2010, tant pour le travail rémunéré que pour les tâches domestiques.

En 1986, en moyenne, la durée quotidienne du travail rémunéré était plus grande de 1,4 heure chez les hommes que chez les femmes parmi les derniers baby-boomers tandis que cette différence n'était plus que de 1,1 heure en 2010 chez les membres de la génération Y (graphique B). Pour ce qui est des tâches domestiques, les femmes de 20 à 29 ans y consacraient chaque jour 1,2 heure de plus que les hommes en 1986, mais seulement 0,4 heure de plus en 2010. Il convient de noter que l'écart de durée concernant ces tâches a aussi rétréci entre les sexes, ce qui s'explique entièrement par la diminution du temps que les femmes y ont consacré. En 1986, chez les gens qui avaient accompli des

**Graphique B Les heures de travail rémunéré et de tâches domestiques se ressemblent le plus chez les hommes et les femmes de la génération Y**



Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, les heures par jour sont basées sur une moyenne de sept jours.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

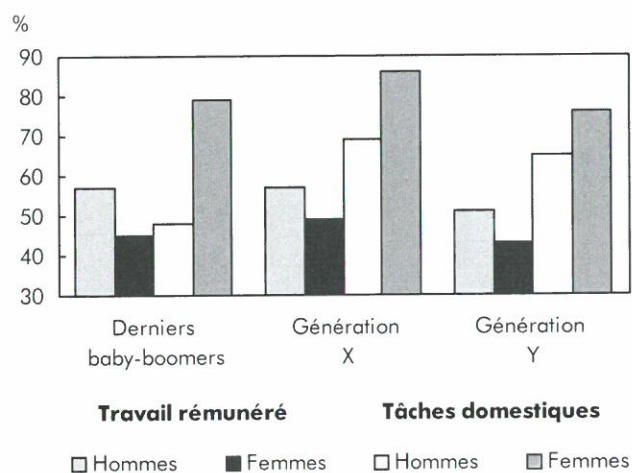
tâches domestiques dans la journée de référence, la durée de ce travail avait été de 2 heures 25 minutes pour les femmes et de 1 heure 31 minutes pour les hommes contre 1 heure 54 minutes et 1 heure 34 minutes respectivement en 2010 (données non présentées).

Comme pour la durée du travail rémunéré, le taux quotidien de participation au travail rémunéré a aussi été invariablement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais là encore la différence a décliné de période en période. Par exemple, en 1986, chez les derniers baby-boomers, la différence était de 12 points de pourcentage. Elle n'était plus que de 8 points chez les membres de la génération Y en 2010 (graphique C).

Le plus remarquable, c'est la diminution de l'écart entre hommes et femmes du taux quotidien de participation aux tâches domestiques. En 1986, parmi les derniers baby-boomers, 48 % des hommes et 78 % des femmes ont déclaré en avoir fait dans la journée de référence. En 2010, les taux correspondants étaient



**Graphique C Avec le temps, la participation au travail rémunéré et aux tâches domestiques des hommes et des femmes a convergé**



Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, le taux de participation quotidien est basé sur une moyenne de sept jours.  
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

de 65 % et 76 % pour la génération Y. L'écart était donc de 30 points de pourcentage en 1986 et de 11 points de pourcentage en 2010.

**La présence d'enfants a des effets contraires sur le travail rémunéré des hommes et des femmes**

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur le degré de participation au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les jeunes adultes, notamment les études, la situation familiale, la présence d'enfants à charge à la maison et la situation des particuliers dans le ménage. Les attentes et les tendances en matière culturelle peuvent aussi agir sur les comportements, bien que leur mesure soit plus difficile. Pour établir quels facteurs sont associés avec le temps consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques, nous avons exécuté des modèles distincts de régression linéaire pour les hommes et les femmes de chaque génération.

Bien que l'écart de travail rémunéré ait rétréci au fil des ans, en 2010, les jeunes hommes de la génération Y consacraient plus de temps, en moyenne sur la population, que les jeunes femmes (4 heures 35 minutes par jour contre 3 heures 32 minutes). Il reste que plusieurs caractéristiques liées au nombre d'heures de travail rémunéré sont les mêmes pour les deux sexes et s'avèrent constantes d'une génération à l'autre. Après prise en compte des autres facteurs, par exemple, on constate une durée significativement moindre du travail rémunéré chez les étudiants que chez les non-étudiants, ce dont on ne s'étonnera pas puisque la fréquentation scolaire est l'activité principale des étudiants (tableau 3). On peut cependant voir que, avec le temps, les étudiants ont accru leur participation au travail rémunéré dans la journée de référence, confirmant ainsi d'autres constatations selon lesquelles les étudiants à plein temps sont proportionnellement plus nombreux à combiner les études et l'emploi<sup>5</sup>.

Chez les hommes et les femmes de la génération Y, avoir plus qu'un diplôme d'études secondaires constituait un facteur positif significatif de la durée du travail rémunéré. Une meilleure scolarisation les a sans doute aidés à trouver et à conserver un emploi en 2010, année de relance dans le cycle économique. Pendant la contraction de 2008-2009, les pertes d'emplois avaient été particulièrement nombreuses chez les jeunes et chez ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (LaRochelle-Côté et Gilmore, 2009).

La proportion de femmes de 20 à 29 ans ayant fait des études postsecondaires a largement augmenté d'une génération à l'autre. En 2010, c'était le cas de 83 % des femmes de la génération Y, comparative-ment à 56 % des femmes de la deuxième vague du baby-boom en 1986 (données non présentées). Les femmes plus scolarisées présentent des taux supérieurs d'emploi et sont plus susceptibles de travailler à plein temps (Chung, 2006).

Les variables liées à la famille avaient une incidence significative sur la durée du travail rémunéré chez les femmes en 1986, 1998 et 2010, mais non chez les hommes. Cette durée était généralement plus grande chez les hommes mariés ayant des enfants que chez les hommes célibataires et les hommes mariés sans enfants, alors que c'était le contraire chez les femmes. Après prise en compte des autres facteurs, on constatait que les femmes mariées ayant des enfants avaient des heures de travail rémunéré significativement moindres que celles des femmes célibataires dans chacune



**Tableau 3 Temps moyen de travail rémunéré des derniers baby-boomers, de la génération X et de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe**

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré
<b>Tous les hommes</b>	<b>57</b>	<b>5:02</b>	<b>57</b>	<b>5:18</b>	<b>51</b>	<b>4:35</b>
<b>Âge</b>		heures : minutes	%	heures : minutes	%	heures : minutes
20 à 24 ans (réf.)	52	4:32	47	4:24	49	4:07
25 à 29 ans	62	5:31	67	6:08	53	5:03
<b>Scolarité</b>						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	64	4:34	62	5:05	44	4:25
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	53	5:40	56	6:07	53	4:37*
<b>Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents</b>						
Oui (réf.)	49	4:07	52	4:08	47	3:54
Non	61	5:29	48	6:02*	57	5:32
<b>Situation familiale</b>						
Célibataire (réf.)	51	4:21	53	4:50	47	4:02
Marié sans enfants	63	5:41	70	6:31	62	5:51
Marié avec enfants	67	6:03	67	6:23	61	6:16
<b>Fréquentation scolaire</b>						
Étudiant (réf.)	13	:51	18	1:09	18	:39
Non-étudiant	66	5:49*	68	6:20*	59	5:29*
<b>Statut d'immigrant</b>						
Immigrant (réf.)	62	5:45	49	5:01	45	3:59
Né au Canada	57	4:57	60	5:23	52	4:41
<b>Toutes les femmes</b>	<b>45</b>	<b>3:38</b>	<b>49</b>	<b>4:01</b>	<b>43</b>	<b>3:32</b>
<b>Âge</b>						
20 à 24 ans (réf.)	44	3:27	49	3:57	42	3:25
25 à 29 ans	46	3:48	48	4:04	44	3:39
<b>Scolarité</b>						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	43	3:23	43	3:28	31	2:14
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	47	3:50	51	4:11	45	3:48*
<b>Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents</b>						
Oui (réf.)	53	3:23	52	3:49	47	3:50
Non	43	4:32	48	4:04	40	3:19
<b>Situation familiale</b>						
Célibataire (réf.)	53	4:31	53	4:14	46	3:52
Mariée sans enfants	55	4:23*	64	5:35	58	5:02
Mariée avec enfants	29	2:02*	29	2:20*	23	1:33*
<b>Fréquentation scolaire</b>						
Étudiante (réf.)	13	:48	27	1:45	21	1:30
Non-étudiante	50	4:05*	53	4:27*	49	4:03*
<b>Statut d'immigrante</b>						
Immigrante (réf.)	52	3:30	38	3:21	35	3:09
Née au Canada	44	4:30	51	4:06	44	3:36

\* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (réf.) à  $p < 0,05$ 

Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

### Source de données et définitions

Tous les ans depuis 1985, on interroge les Canadiens de 15 ans et plus des dix provinces sur une grande diversité de questions dans le cadre de l'**Enquête sociale générale (ESG)**. À l'aide d'un journal tenu sur les 24 heures de la journée, on a ainsi recueilli des données détaillées sur l'emploi du temps pour 5 années (1986, 1992, 1998, 2005 et 2010). Pendant les 24 heures d'une **journée de référence**, on consigne les activités de chacun dans l'ordre de leur déroulement. Celles-ci sont codées par la suite par renvoi à une classification internationale type. Chaque jour de la semaine est échantillonné puis on effectue une moyenne de l'emploi du temps sur une période de sept jours. En 1986, la collecte a eu lieu seulement en novembre et en décembre, mais la période d'observation a été de 12 mois pour tous les autres cycles.

Comme l'ESG est une enquête téléphonique à composition aléatoire dont la base de sondage comprend les numéros de lignes téléphoniques terrestres, les ménages disposant seulement de téléphones cellulaires se trouvent exclus de l'échantillon.

**Population visée** : tous les répondants de 20 à 29 ans en 1986, 1998 et 2010, avec des échantillons respectifs de 2 400, de 1 700 et de 1 500 personnes. La tranche d'âge et les années d'enquête permettent de tenir compte de la majorité des membres plus jeunes de la génération du boom des naissances (derniers baby-boomers), ainsi que des membres des générations X et Y quand ils étaient dans la vingtaine (voir *Trois générations* pour plus de détails).

**Travail rémunéré** : temps consacré à toute activité d'emploi ou d'entreprise. Dans les enquêtes sur l'emploi du temps, on tient également compte de tout le temps passé à se déplacer à destination et en provenance du lieu de travail, ainsi que du travail non rémunéré dans une entreprise ou une exploitation agricole.

**Travail non rémunéré dans le ménage** : temps consacré à toutes les tâches du ménage et aux activités connexes (tâches domestiques, soins aux enfants, achats de biens et de services).

**Tâches domestiques** : une partie du travail non rémunéré dans le ménage qu'on répartit souvent entre les activités de base et les autres activités. Dans la présente étude, on tient compte des heures consacrées à ces deux catégories de tâches. Les activités de base sont la prépa-

ration des repas, la desserte de la table (nettoyer la table, faire la vaisselle), le nettoyage de l'intérieur (enlever la poussière, passer l'aspirateur) et le lavage. Les autres activités sont notamment le nettoyage de l'extérieur, le raccommodage ou la couture, l'entretien et la réparation de l'intérieur et de l'extérieur, le jardinage, les soins aux animaux familiers et aux plantes et l'administration du ménage.

**Vivant chez l'un ou deux de ses parents** : tous les jeunes adultes qui vivent chez leurs parents de même que ceux qui sont temporairement absents pour fréquenter l'école ou effectuer un travail saisonnier. On code quelqu'un comme demeurant dans le ménage bien que temporairement absent s'il vit au moins 30 jours à la maison dans l'année.

**Couple à deux soutiens** : couples mariés ou en union de fait où la principale activité des conjoints dans les 7 derniers jours a consisté à « travailler à un emploi rémunéré ou à son propre compte ».

**Taux de participation à une activité** : proportion de la population (ou d'une sous-population) ayant déclaré consacrer un certain temps à une certaine activité dans la journée de référence. Il s'agit d'un taux quotidien et, sauf avis contraire, d'un taux quotidien moyen sur une semaine de sept jours (on prend la moyenne des taux individuels des journées de référence du dimanche au samedi).

**Temps moyen consacré à certaines activités de la population ou d'une sous-population** : tout le temps que l'ensemble des répondants ont déclaré consacrer à une certaine activité, divisé par le chiffre de population, dont on fait une moyenne sur une semaine de sept jours. Le temps moyen de participation à des activités des participants vise seulement les personnes ayant pris part à l'activité dans la journée de référence, mais là encore sur une moyenne de sept jours.

**Modèles de régression linéaire** : modèles ayant servi à examiner la relation entre le temps (nombre de minutes) consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques dans la journée de référence, d'une part, et certaines variables explicatives, d'autre part. On exécute ces modèles tant pour les hommes que pour les femmes dans chaque génération. On emploie des tests de diagnostic de multicolinéarité pour tous ces modèles et on procède par pondération bootstrap pour apporter une correction de plan de sondage.

des générations. Chez les femmes de la deuxième vague du baby-boom, la durée du travail rémunéré était significativement moins élevée pour les femmes mariées sans enfants que pour les femmes célibataires, mais tel n'était plus le cas pour leurs homologues des générations X et Y.

Les mères de la génération Y ont passé bien moins de temps par jour à travailler contre rémunération (1 heure 33 minutes) que celles de la seconde vague du baby-boom (2 heures 2 minutes) et de la génération X (2 heures 20 minutes), bien que, dans l'ensemble, le taux de participation des mères ayant de jeunes enfants se soit constamment élevé depuis 20 ans



(Luffman, 2006). L'écart tient peut-être à des changements apportés aux congés payés assurés par l'État et à la fréquence de la présence d'enfants à la maison<sup>6</sup>, ce qui accroît les chances que les femmes de la génération Y se trouvent en congé au moment de l'enquête. Ces femmes ont droit à une combinaison de congé de maternité et de congé parental payés s'étalant jusqu'à un an après la naissance, alors que, pour les femmes de la génération X âgées de 20 à 29 ans, le congé de maternité et parental était de 6 mois, et que pour les femmes de la seconde vague du baby-boom, le congé de maternité était de 4 mois.

### **Les femmes mariées font moins de tâches domestiques et les hommes mariés en font davantage**

Comme pour le travail rémunéré, certains facteurs influent sur le taux de participation aux tâches domestiques et sur la durée de ces tâches d'une génération à l'autre tant chez les hommes que chez les femmes. Invariablement, cette participation était significativement moindre chez les étudiants et ceux qui passaient un certain temps dans un emploi pendant la journée de référence que chez les non-étudiants et chez ceux n'ayant pas fait de travail rémunéré (tableau 4). Cette participation aux tâches domestiques était significativement plus élevée chez les hommes des générations X et Y de 25 à 29 ans que chez ceux qui avaient de 20 à 24 ans, tout comme pour ceux qui occupaient leur propre logement en 1986 et en 2010.

En moyenne, le niveau de scolarité influait moins sur la participation aux tâches domestiques chez les hommes que chez les femmes. Après prise en compte des autres facteurs, on pouvait constater que, en 1986 et en 2010, les femmes plus scolarisées faisaient significativement moins de tâches domestiques que les femmes ayant seulement obtenu un diplôme d'études secondaires. On sait par ailleurs que les ménages plus fortunés (caractéristique liée à une meilleure scolarisation) sont plus susceptibles de recourir à l'aide domestique (Marshall, 2006), mais cette activité ne joue probablement pas comme facteur dans les différences relevées ici. Seule une faible proportion des travailleuses de 20 à 29 ans faisaient partie d'un ménage où l'on se payait des services de nettoyage (7 % en 2010)<sup>7</sup>.

Par rapport au célibat, le mariage et les enfants ont une incidence significative à la hausse sur le temps moyen consacré aux tâches domestiques par les hommes de la génération X et les femmes de toutes les générations. Même si les différences ne sont pas significatives

par rapport aux hommes qui ne vivent pas en couple, les hommes mariés, avec ou sans enfants, de la génération Y consacraient le même temps aux tâches domestiques que les hommes de la génération X. Dans l'ensemble, l'écart de durée des tâches domestiques entre les hommes et les femmes vivant en couple a progressivement rétréci au fil des générations. En 1986, par exemple, les femmes mariées sans enfants de la seconde vague du baby-boom consacraient 1 heure 6 minutes de plus par jour aux tâches domestiques que les hommes mariés sans enfants, alors que, en 2010, les femmes de la génération Y y affectaient 19 minutes de plus que les hommes.

Contrairement à ce qui se passe dans le cas du travail rémunéré, on relève des tendances opposées de durée moyenne des tâches domestiques selon le sexe avec une augmentation de la participation des hommes compte tenu de toutes les caractéristiques personnelles et démographiques et une constante diminution chez les femmes. En moyenne sur la population, les hommes de la génération Y faisaient 1 heure 1 minute par jour de tâches domestiques comparativement à 44 minutes seulement pour les hommes de la seconde vague du baby-boom en 1986 et à 53 minutes pour ceux de la génération X en 1998. De leur côté, les femmes de la génération Y faisaient 1 heure 26 minutes de tâches domestiques par jour contre seulement 1 heure 54 minutes pour les femmes de la seconde vague du baby-boom et 1 heure 47 minutes pour celles de la génération X.

Les jeunes hommes pourraient accroître leur participation aux tâches domestiques du fait de la socialisation et des attentes culturelles. La recherche montre que les hommes mariés issus de ménages où la mère avait un emploi consacrent plus de temps aux tâches ménagères que ceux dont la mère ne travaillait pas à l'extérieur (Gupta, 2006). Comme nous l'avons indiqué, le partage des tâches domestiques est plus équitable entre adolescents et adolescentes depuis 20 ans (Marshall, 2007).

### **Les habitudes de travail se ressemblent plus chez les jeunes couples à deux soutiens**

La différence moindre de temps consacré aux tâches domestiques entre les hommes et les femmes appartenant au jeune âge adulte pourrait aussi être liée à l'évolution des heures de travail rémunéré dans l'ensemble des familles. Depuis les années 1980, les familles à deux soutiens prédominent mais les femmes continuent d'y

**Tableau 4 Temps moyen consacré aux tâches domestiques par les derniers baby-boomers, la génération X et la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe**

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques
	%	heures : minutes	%	heures : minutes	%	heures : minutes
<b>Tous les hommes</b>	<b>48</b>	<b>:44</b>	<b>69</b>	<b>:53</b>	<b>65</b>	<b>1:01</b>
<b>Âge</b>						
20 à 24 ans (réf.)	43	:31	65	:36	60	:44
25 à 29 ans	54	:56	73	1:08*	70	1:17*
<b>Scolarité</b>						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	47	:43	72	1:03	60	:57
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	49	:44	68	:46*	65	1:12
<b>Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents</b>						
Oui (réf.)	38	:30	60	:38	59	:44
Non	53	:50*	74	1:02	73	1:24*
<b>Travail rémunéré pendant la journée de référence</b>						
Aucun (réf.)	56	1:03	74	1:15	66	1:22
Moins de huit heures	53	:49*	67	:48*	75	:54*
Huit heures et plus	39	:23*	63	:32*	60	:36*
<b>Situation familiale</b>						
Célibataire (réf.)	44	:36	66	:40	62	:51
Marié sans enfants	52	:52	72	1:08*	73	1:25
Marié avec enfants	55	1:00	80	1:39*	71	1:30
<b>Fréquentation scolaire</b>						
Étudiant (réf.)	37	:21	62	:31	61	:40
Non-étudiant	50	:48*	70	:55*	65	1:04*
<b>Statut d'immigrant</b>						
Immigrant (réf.)	48	:43	62	:45	53	:44
Né au Canada	48	:44	70	:51	67	1:04*
<b>Toutes les femmes</b>	<b>78</b>	<b>1:54</b>	<b>86</b>	<b>1:47</b>	<b>76</b>	<b>1:26</b>
<b>Âge</b>						
20 à 24 ans (réf.)	73	1:32	83	1:30	68	1:06
25 à 29 ans	84	2:16	88	2:02	83	1:46
<b>Scolarité</b>						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)	83	2:25	87	2:20	87	2:06
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	74	1:28*	86	1:36	73	1:17*
<b>Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents</b>						
Oui (réf.)	58	:53	75	:59	64	:51
Non	84	2:20	89	2:01*	84	1:54
<b>Travail rémunéré pendant la journée de référence</b>						
Aucun (réf.)	84	2:30	89	2:21	79	1:49
Moins de huit heures	77	1:40*	87	1:37*	79	1:22
Huit heures et plus	67	:53*	80	:57*	67	:42*



**Tableau 4 Temps moyen consacré aux tâches domestiques par les derniers baby-boomers, la génération X et la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe (fin)**

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques
	%	heures : minutes	%	heures : minutes	%	heures : minutes
<b>Situation familiale</b>						
Célibataire (réf.)	61	:54	77	1:10	66	:51
Mariée sans enfants	82	1:58*	91	1:55*	83	1:44*
Mariée avec enfants	94	3:01*	94	2:43*	93	2:29*
<b>Fréquentation scolaire</b>						
Étudiante (réf.)	59	:54	77	:54	66	:45
Non-étudiante	81	2:02*	88	1:56*	78	1:35*
<b>Statut d'immigrante</b>						
Immigrante (réf.)	73	1:28	76	1:31	67	1:14
Née au Canada	79	1:57	88	1:47	77	1:27

\* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (réf.) à  $p < 0,05$

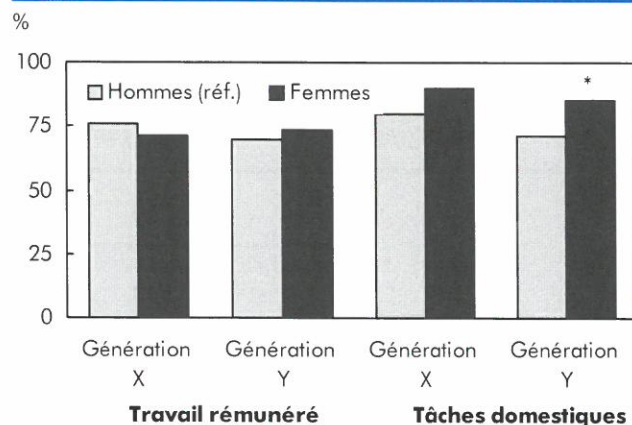
Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

accroître en proportion ce qu'elles apportent comme heures de travail rémunéré (Marshall, 2009). À mesure que les femmes augmentaient leurs heures de travail rémunéré, les hommes relevaient invariablement leur contribution aux tâches domestiques, ce qui pourrait à son tour venir changer les attitudes en matière de partage des tâches.

Chez les jeunes adultes des générations X et Y, il n'y avait qu'une minorité d'entre eux qui vivaient en couple et proportionnellement encore moins qui vivaient en couple à deux soutiens<sup>8</sup>. Les populations où l'on vit en couple à deux soutiens sont néanmoins suffisamment nombreuses pour que nous puissions examiner en général la contribution respective des conjoints en heures de travail rémunéré et de tâches domestiques.

La plupart des hommes et des femmes des générations X et Y vivant en couple à deux soutiens ont déclaré avoir participé au travail rémunéré et aux tâches domestiques dans la journée de référence. En 1998 et 2010, le taux de travail rémunéré variait de 70 % à 76 % chez les deux sexes (graphique D). Comme le taux de participation est exprimé en moyenne sur la semaine, le taux de travail rémunéré était inférieur au taux de tâches domestiques, le travail rémunéré étant habituellement de 5 jours au plus par

**Graphique D La participation quotidienne au travail rémunéré et aux tâches domestiques est semblable chez les couples à deux soutiens**


\* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (réf.) à  $p < 0,05$

Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, le taux de participation quotidien est basé sur une moyenne de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et 2010.

semaine, alors que les tâches de préparation des repas et de nettoyage sont souvent quotidiennes, par exemple. Dans les générations X et Y, le taux quotidien de participation aux tâches domestiques est plus élevé chez les femmes que chez les hommes; l'écart était de 10 points de pourcentage pour ceux de la génération X en 1998 et de 14 points de pourcentage pour ceux de la génération Y en 2010<sup>9</sup>.

Pour ce qui est de la durée du travail rémunéré, les femmes de la génération X vivant en couple à deux soutiens y consacraient 6,4 heures par jour en 1998 et celles de la génération Y, 6,7 heures en 2010 (tableau 5). Ces moyennes pour 1998 et 2010 correspondent respectivement à 48 % et 47 % de tout le travail rémunéré des couples. Si on les compare à d'autres données de l'ESG sur l'emploi du temps, elles sont proportionnellement supérieures aux valeurs des femmes de 25 à 54 ans vivant en couple à deux soutiens en 1992 (45 %) et en 2005 (46 %) (Marshall, 2006).

Par ailleurs, la durée des tâches domestiques chez les femmes a diminué par rapport à la durée totale de cette activité dans les couples. Les femmes de la génération Y vivant en couple à deux soutiens faisaient 53 % de toutes les tâches domestiques des couples; c'est moins que les 59 % des femmes de la génération X dans la même situation. Là encore, les proportions sont inférieures à celles des femmes de 25 à 54 ans vivant en couple à deux soutiens qui, en 2006, se chargeaient de 62 % de toutes les tâches domestiques des

couples (Marshall, 2006). En cas de présence d'enfants à charge et comme pour les couples plus âgés à deux soutiens, la contribution des femmes diminue dans la durée totale du travail rémunéré des couples et augmente dans la durée totale des tâches domestiques du couple<sup>10</sup>.

## Conclusion

Les grands événements dans la vie des jeunes adultes de 20 à 29 ans sont généralement les mêmes d'une génération à l'autre, mais le facteur temps peut changer. Si on les compare aux derniers baby-boomers (gens nés entre 1957 et 1966) et aux membres de la génération X (gens nés entre 1969 et 1978), les membres de la génération Y (nés entre 1981 et 1990) étaient les moins susceptibles d'être mariés ou en union de fait et d'avoir des enfants. Ils étaient aussi les plus susceptibles de vivre encore chez leurs parents. De plus, les membres tant de la génération X que de la génération Y avaient plus de chances de fréquenter l'école que ceux de la seconde vague du baby-boom.

Malgré l'évolution des caractéristiques socioéconomiques des trois générations observées, la participation au travail rémunéré et sa durée ont été relativement stables; la moitié environ des intéressés occupaient un emploi dans la journée de référence et y consacraient de 8,5 à 8,8 heures. En revanche, la participation aux tâches domestiques quotidiennes a augmenté avec le temps (70 % en 2010), mais sa durée a diminué,

**Tableau 5 Temps moyen journalier consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les individus parmi les couples à deux soutiens à l'âge de 20 à 29 ans**

	Travail rémunéré			Tâches domestiques			Proportion effectuée par la femme	
	Les deux sexes	Hommes (réf.)	Femmes	Les deux sexes	Hommes (réf.)	Femmes	Travail rémunéré	Tâches domestiques
	heures						%	
<b>Génération X</b>	<b>13,3</b>	<b>6,9</b>	<b>6,4</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9*</b>	<b>48</b>	<b>59</b>
Sans enfants à la maison	14,0	7,2	6,8	3,3	1,4	1,9	48	57
Enfants à la maison	11,7	6,4	5,4	3,2	1,2	2,0	46	61
<b>Génération Y</b>	<b>14,1</b>	<b>7,5</b>	<b>6,7</b>	<b>3,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>47</b>	<b>53</b>
Sans enfants à la maison	13,5	6,5	7,0	3,2	1,7	1,5	52	48
Enfants à la maison	14,1	9,0	5,1 <sup>E*</sup>	3,4	1,2	2,1 <sup>E</sup>	36	64

\* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (réf.) à  $p < 0,05$

Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et 2010.



passant de 2,1 heures par jour en 1986 à 1,7 en 2010. Cette tendance s'explique par une hausse du pourcentage d'hommes participant aux tâches domestiques et une baisse du temps que les femmes y consacrent.

Quelle que soit la génération observée, les étudiants présentaient une durée de travail rémunéré significativement moindre. Cependant, un plus haut niveau de scolarité était synonyme de plus de travail rémunéré tant pour les hommes que pour les femmes de la génération Y. Par ailleurs, si la présence d'enfants n'influait pas sur la durée du travail rémunéré des hommes, elle amenait une diminution significative de cette durée chez les femmes.

Les facteurs d'une réduction significative des tâches domestiques sont notamment les études, le travail rémunéré dans la journée de référence et, dans le cas des hommes, le fait d'être plus jeune et de vivre chez ses parents. Si on vivait en couple avec ou sans enfants, il y avait une hausse significative de la durée des tâches domestiques pour les hommes de la génération X et les femmes des trois générations observées.

Dans un mouvement progressif entre la seconde vague du baby-boom et la génération Y, la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes au travail rémunéré et aux tâches domestiques a été en convergence. Il reste que, malgré un rétrécissement des écarts, les hommes continuent par rapport aux femmes à participer généralement plus au travail rémunéré et moins aux tâches domestiques. Chez les derniers baby-boomers, par exemple, les hommes consacraient 1,4 heure de plus par jour au travail rémunéré que les femmes; les hommes de la génération Y travaillaient 1,1 heure de plus. Par ailleurs, la durée des tâches domestiques était de 1,2 heure de plus par jour chez les femmes que chez les hommes de la seconde vague du baby-boom et cet écart n'était que de 0,4 heure de plus chez les femmes de la génération Y.

L'examen des gens de 20 à 29 ans vivant en couple à deux soutiens confirme la tendance à un partage plus équitable des responsabilités économiques et domestiques. En 2010, les femmes de la génération Y vivant en couple à deux soutiens se chargeaient de 47 % du travail rémunéré et de 53 % des tâches domestiques du couple. Toutefois, comme par le passé, la présence d'enfants à charge à la maison modifie généralement la division des tâches dans les jeunes couples à deux soutiens.

#### Perspective

#### Notes

1. Au Canada, le baby-boom a duré 20 ans. On parle souvent de deux groupes et de deux vagues successives. Pour simplifier, nous désignerons par le terme « derniers baby-boomers » les gens nés dans cette seconde vague de natalité.
2. Dans le reste de cet exposé, le terme « mariés » se rapporte aux gens « mariés » ou en union de fait.
3. L'importance de la progression fait voir une véritable tendance sociale chez les jeunes adultes à vivre plus longtemps à la maison des parents et s'accorde avec les données du Recensement de 2006, mais un autre facteur pourrait entrer en jeu (Milan et coll., 2007). Il est probable que le nombre de jeunes adultes occupant leur propre logement soit sous-représenté dans l'enquête de 2010, puisque nombre d'entre eux appartiennent à des ménages où l'on n'utilise que le téléphone cellulaire et se trouvent exclus de la base de sondage (voir *Sources de données et définitions*).
4. On ne dispose pas de données détaillées sur l'âge des enfants dans l'enquête de 1986 en ce qui concerne les derniers baby-boomers.
5. Depuis les dernières années de la décennie 1990, presque de 50 % des étudiants à plein temps de 15 à 24 ans du postsecondaire occupent un emploi pendant l'année scolaire comparativement à 35 % seulement en 1985-1986 (Marshall, 2010; Usalcas et Bowlby, 2006).
6. Les mères de la génération Y avaient au moins un enfant de moins de deux ans à la maison dans une proportion de 59 % comparativement à 46 % des mères de la génération X (on ne dispose pas de données correspondantes pour les derniers baby-boomers).
7. La taille de l'échantillon est trop modeste pour pouvoir examiner les différences d'achats selon le niveau de scolarité.
8. Il est impossible d'examiner la situation des derniers baby-boomers vivant en couple à deux soutiens, car on ne s'est pas enquis de l'activité principale du conjoint du répondant lors de l'Enquête sociale générale de 1986.
9. À 0,054, la valeur de probabilité de la différence de 1998 était proche du niveau de signification à  $< 0,05$ .
10. Un grand nombre de différences de durée du travail rémunéré et des tâches domestiques entre hommes et femmes ayant des enfants à la maison seraient sans doute significatives si l'échantillon était d'une taille supérieure. Les estimations ont des coefficients de variation relativement élevés.



■ Documents consultés

BIANCHI, Suzanne M., Melissa A. MILKIE, Liana C. SAYER et John P. ROBINSON. 2000. « Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor », *Social Forces*, vol. 79, n° 1, septembre, p. 191 à 228, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2675569.pdf?acceptTC=true> (site consulté le 28 novembre 2011).

CHUNG, Lucy. 2006. « Scolarité et gains », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 6, juin, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10606/9230-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. 2011. *Faits et chiffres 2009 – Aperçu de l'immigration : résidents permanents et temporaires*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2009/permanents/index.asp> (site consulté le 28 novembre 2011).

COUPLAND, Douglas. 1991. *Generation X: Tales for an Accelerated Culture*, New York, St. Martin's Press.

FOOT, David K. 1998. *Boom, Bust & Echo 2000: Profiting from the Demographic Shift in the New Millennium*, Toronto, Macfarlane Walter & Ross.

GUPTA, Sanjiv. 2006. « The consequences of maternal employment during men's childhood for their adult housework performance », *Gender & Society*, vol. 20, n° 1, février, p. 60 à 86.

KAN, Man Yee, Oriel SULLIVAN et Jonathan GERSHUNY. 2011. « Gender convergence in domestic work: Discerning the effects of interactional and institutional barriers from large-scale data », *Sociology*, vol. 45, n° 2, avril, p. 234 à 251.

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, et Jason GILMORE. 2009. « Repli de l'emploi au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 12, décembre, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 13, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009112/pdf/11048-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

LUFFMAN, Jacqueline. 2006. « Le principal groupe d'âge actif », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 9, septembre, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 12, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10906/9297-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

MARSHALL, Katherine. 2010. « Profils d'emploi des étudiants postsecondaires », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 9, septembre, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010109/pdf/11341-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

MARSHALL, Katherine. 2009. « La semaine de travail de la famille », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 4, avril, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 15, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009104/pdf/10837-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

MARSHALL, Katherine. 2007. « La vie bien chargée des adolescents », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 5, mai, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 17, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10507/9635-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

MARSHALL, Katherine. 2006. « Convergence des rôles des sexes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 7, juillet, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 19, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10706/9268-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

MILAN, Anne, Mireille VÉZINA et Carrie WELLS. 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*, n° 97-553-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 56 p., <http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/famhouse/pdf/97-553-XIE2006001.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

RYDER, Norman B. 1965. « The cohort as a concept in the study of social change », *American Sociological Review*, vol. 30, n° 6, décembre, p. 843 à 861, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2090964.pdf?acceptTC=true> (site consulté le 28 novembre 2011).



STATISTIQUE CANADA. 2009. *Mariages, 2004*, n° 84F0212X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

SUSSMAN, Deborah, et Stephanie BONNELL. 2006. « Ces femmes qui sont le principal soutien de famille », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 8, août, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 10 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10806/9291-fra.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

USALCAS, Jeannine, et Geoff BOWLBY. 2006. « Les étudiants sur le marché du travail », *Questions d'éducation*, vol. 3, n° 1, n° 81-004-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2006001/9184-fra.htm> (site consulté le 28 novembre 2011).

van den BROEK, Andries. 1999. « Does differential cohort socialization matter? », *Political Psychology*, vol. 20, n° 3, septembre, p. 501 à 523, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792159.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

WILLIAMS, Andrea S., et James D. DAVIDSON. 1996. « Catholic conceptions of faith: A generational analysis », *Sociology of Religion*, vol. 57, n° 3, automne, p. 273 à 289, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3712157.pdf> (site consulté le 28 novembre 2011).

### ***Vous déménagez?***

Veillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des finances, Immeuble R.-H. Coats, 6<sup>e</sup> étage, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composer le 1-800-267-6677 (Canada et États-Unis), ou bien soumettre votre changement d'adresse par télécopieur 1-877-287-4369 (Canada et États-Unis) , ou encore par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca).

Veillez nous aviser quatre semaines d'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

# Personnes âgées de retour au Canada

Kristyn Frank et Feng Hou

**B**ien que l'émigration soit généralement considérée comme un « exode des cerveaux » par lequel le Canada perd de façon définitive du capital humain, de récentes études laissent entendre que la nature de la migration internationale change. En particulier, le phénomène est jugé plus circulaire que par le passé, du fait que de nombreuses personnes qui quittent leur pays d'origine ont l'intention d'y revenir un jour (Aydemir et Robinson, 2006; Michalowski et Tran, 2008; Zhang, 2009a)<sup>1</sup>.

Les caractéristiques des émigrants qui reviennent au Canada, en particulier l'âge auquel ils le font, peuvent avoir des incidences sociales et économiques. Le retour des jeunes émigrants est généralement considéré comme un revirement de l'« exode des cerveaux », puisque bon nombre d'entre eux « proviennent de secteurs considérés importants à l'économie et à la société canadiennes » (Zhao et coll., 2000, p. 48). Des études font ressortir à quel point l'expérience et les réseaux internationaux améliorent les résultats sur le marché du travail des jeunes émigrants à leur retour dans leur pays d'origine (Fondation Asie-Pacifique du Canada, 2011; Finnie, 2007; Fangmeng et Zhongdong, 2006; Cervantes et Guellec, 2002). Dans l'ensemble, les jeunes émigrants de retour au Canada représentent pour le pays un afflux de travailleurs qui en sont à leurs années d'activité maximale et qui possèdent dans bien des cas une expérience et des compétences utiles.

Le retour des émigrants âgés soulève des questions différentes. Selon une étude, les impôts sur le revenu que paient les personnes âgées de retour d'un séjour de longue durée à l'étranger ne suffisent peut-être pas à couvrir les coûts des soins de santé qu'elles exigent (Fondation Asie-Pacifique du Canada, 2011). En outre, si les personnes âgées sont plus nombreuses à revenir au Canada qu'à quitter le pays, cela risque d'exercer

des pressions supplémentaires sur certains programmes publics, comme ceux qui viennent en aide aux aînés à faible revenu. Néanmoins, le retour des émigrants âgés peut aussi se révéler avantageux pour la société canadienne (voir *Sources des données et définitions*). À l'instar de leurs jeunes homologues, les émigrants âgés de retour au pays peuvent apporter une expérience et des réseaux internationaux prisés sur le marché du travail, quoique leur degré d'utilisation dépende des taux d'emploi des aînés. Le retour des émigrants âgés peut également apporter des bienfaits sociaux liés aux soins des membres de la famille ou aux activités bénévoles, par exemple.

Étant donné l'éventail des incidences de la migration de retour chez les personnes âgées, il y a lieu d'examiner le nombre et les caractéristiques des émigrants qui reviennent au Canada à la fin de leur vie. Plusieurs questions sont abordées dans le présent article : Les personnes âgées représentent-elles une proportion importante des émigrants de retour? En provenance d'où les émigrants âgés rentrent-ils? Les caractéristiques des émigrants âgés de retour diffèrent-elles de celles des Canadiens âgés qui n'ont pas vécu à l'étranger? Les montants de revenu reçus à la vieillesse et leurs sources diffèrent-ils entre ces groupes?

Les émigrants de retour au Canada se composent de deux groupes distincts : les personnes nées au pays et les personnes qui ont immigré au Canada avant d'en émigrer. Le retour des immigrants au Canada revêt un intérêt particulier étant donné les niveaux accrus d'immigration au cours des années 1990 et 2000 par rapport aux décennies précédentes et étant donné la nature de plus en plus fluide de la migration.

En raison du lien migratoire bien établi et tout à fait particulier qui existe entre le Canada et les États-Unis, les émigrants qui rentrent des États-Unis revêtent aussi

---

*Kristyn Frank et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale. Kristyn Frank peut être rejointe au 613-951-3962 ou à [kristyn.frank@statcan.gc.ca](mailto:kristyn.frank@statcan.gc.ca). Feng Hou peut être rejoint au 613-951-4337 ou à [feng.hou@statcan.gc.ca](mailto:feng.hou@statcan.gc.ca).*



un intérêt particulier. C'est particulièrement le cas dans le contexte de l'instauration des visas en application de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) dans les années 1990. Ces visas permettent aux Canadiens de travailler pendant de nombreuses années aux États-Unis sans devoir acquérir le statut de résident permanent (Zhao et coll., 2000).

### Les personnes âgées émigrantes représentent une faible part des émigrants de retour

En 2006, légèrement moins de 156 000 personnes de 20 ans ou plus sont rentrées au Canada après avoir vécu à l'étranger cinq ans auparavant (tableau 1). Ce groupe représentait 0,7 % de l'ensemble des Canadiens de 20 ans ou plus. En 1991 et en 1996, de 100 000 à 110 000 personnes sont revenues au Canada après avoir vécu à l'étranger cinq ans auparavant, soit de 0,5 % à 0,6 % de la population. Parmi les émigrants de retour relevés en 2006, environ les deux tiers (63 %) étaient nés au Canada et environ le tiers d'entre eux étaient des immigrants. La proportion des émigrants de retour qui étaient des Canadiens de souche variait entre 58 % et 67 % dans les années de recensement précédentes, sans qu'une tendance claire se dégage au fil des ans.

En 2006, comme lors des années de recensement précédentes, la plupart des émigrants de retour étaient jeunes : environ la moitié d'entre eux avaient de 20 à 39 ans et les trois quarts, de 20 à 49 ans. Par contraste, 13 % ou environ 19 000 des émigrants de retour étaient âgés de 60 ans ou plus. À cet égard, il y avait une différence observable entre les personnes nées au Canada

et les immigrants. Alors que 9 % des Canadiens de souche rentrés au pays avaient 60 ans ou plus, c'était le cas de 18 % des immigrants de retour au Canada. En termes absolus, environ 9 000 Canadiens de souche rentrés au pays et à peu près 10 000 immigrants de retour au Canada appartenaient à ce groupe d'âge en 2006.

Dans les différents groupes d'âge, les Canadiens de souche et les immigrants de retour au Canada forment une faible proportion de la population canadienne. En 2006, les émigrants de retour représentaient respectivement 0,9 % et 1,1 % de la population âgée de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans (graphique A). Ces proportions étaient

**Tableau 1 Estimations de la population selon le statut migratoire et le groupe d'âge**

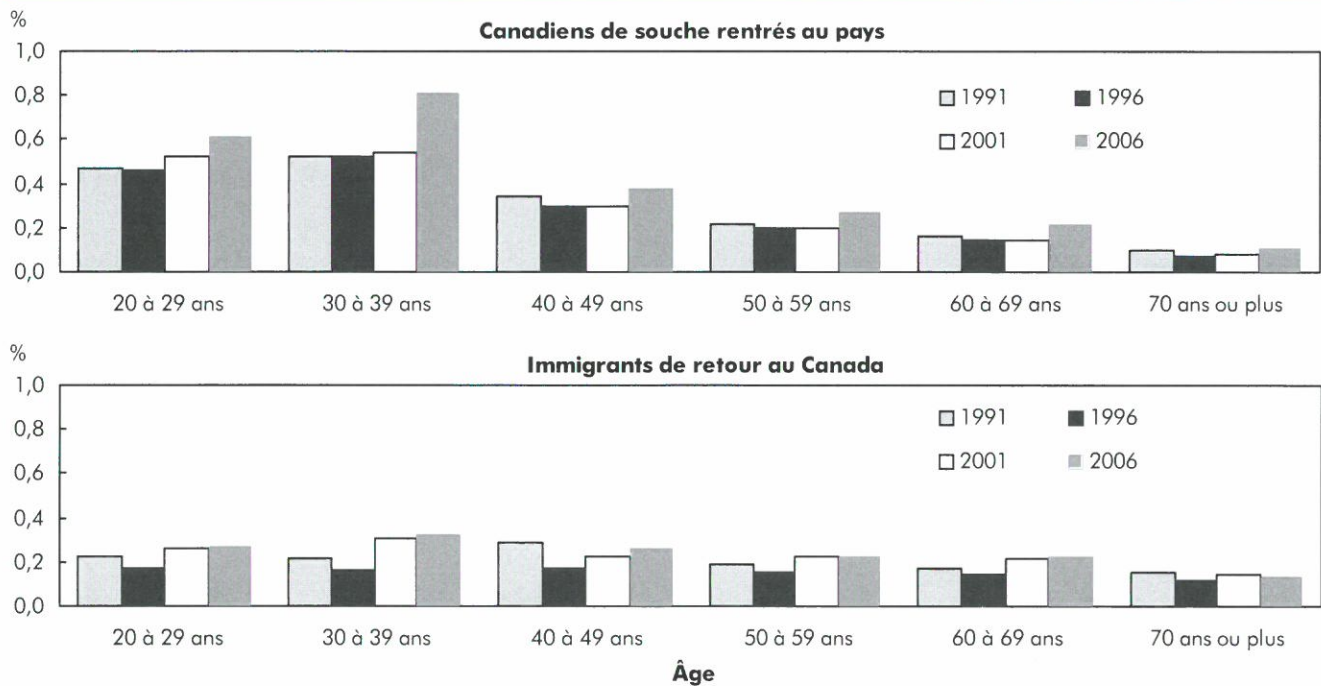
	Émigrants de retour <sup>1</sup>		Non-émigrants	
	Nés au Canada	Immigrants	Nés au Canada	Immigrants <sup>2</sup>
	milliers			
<b>1991</b>				
<b>Total</b>	<b>67,4</b>	<b>41,1</b>	<b>15 060,2</b>	<b>3 233,3</b>
20 à 29 ans	19,8	9,2	3 595,6	344,6
30 à 39 ans	24,5	10,1	3 858,3	537,5
40 à 49 ans	12,5	10,5	2 785,5	760,8
50 à 59 ans	5,3	4,7	1 854,9	598,6
60 à 69 ans	3,5	3,7	1 609,6	539,4
70 ans ou plus	1,8	2,9	1 356,3	452,4
<b>1996</b>				
<b>Total</b>	<b>67,1</b>	<b>32,6</b>	<b>15 895,5</b>	<b>3 542,0</b>
20 à 29 ans	17,5	6,7	3 242,7	328,6
30 à 39 ans	25,9	8,1	4 000,0	587,5
40 à 49 ans	13,1	7,6	3 350,6	812,4
50 à 59 ans	5,7	4,5	2 110,8	688,6
60 à 69 ans	3,2	3,2	1 627,6	566,6
70 ans ou plus	1,6	2,5	1 563,8	558,4
<b>2001</b>				
<b>Total</b>	<b>71,4</b>	<b>51,2</b>	<b>16 648,1</b>	<b>4 031,2</b>
20 à 29 ans	19,7	9,8	3 174,1	341,0
30 à 39 ans	24,3	13,7	3 532,2	669,2
40 à 49 ans	14,6	11,1	3 798,6	840,5
50 à 59 ans	7,2	8,1	2 679,3	870,6
60 à 69 ans	3,5	5,1	1 689,4	632,2
70 ans ou plus	2,0	3,5	1 774,5	677,7
<b>2006</b>				
<b>Total</b>	<b>98,3</b>	<b>57,3</b>	<b>17 551,4</b>	<b>4 570,1</b>
20 à 29 ans	24,1	10,6	3 280,9	397,2
30 à 39 ans	33,6	13,5	3 093,5	634,2
40 à 49 ans	19,6	13,4	3 933,7	973,4
50 à 59 ans	12,0	9,7	3 285,9	998,9
60 à 69 ans	5,9	6,2	1 978,7	745,7
70 ans ou plus	3,1	3,9	1 978,8	820,6

1. Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

2. Arrivés au Canada plus de cinq ans avant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991, 1996, 2001 et 2006.

**Graphique A Canadiens de souche et immigrants de retour au Canada en pourcentage de la population totale du pays selon le groupe d'âge**



Note : Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.  
 Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991, 1996, 2001 et 2006.

plus élevées qu'elles ne l'étaient dans les groupes plus âgés. Cette observation s'explique peut-être par le fait que les personnes plus jeunes quittent en plus grand nombre et que le taux de retour est à son maximum dans les premières années suivant l'émigration (Finnie, 2007). Le taux élevé de mobilité parmi les groupes plus jeunes est généralement attribuable aux possibilités d'emploi ou de formation scolaire qui leur sont offertes à l'étranger et au fait qu'ils ont moins de contraintes, telles que l'emploi du conjoint ou la propriété d'une maison. En 2006, les émigrants de retour représentaient respectivement 0,4 % et 0,2 % de la population de 60 à 69 ans et de 70 ans ou plus.

**Les émigrants âgés de retour sont plus scolarisés que les aînés restés au pays**

Les personnes âgées qui reviennent au pays diffèrent à plusieurs égards de leurs homologues qui n'ont pas émigré. Comme les émigrants canadiens sont plus sco-

larisés que la population générale, on s'attendrait également à ce que ceux qui rentrent au pays aient des niveaux de scolarité relativement élevés (DeVoretz, 2009a; Michalowski et Tran, 2008; Zhao et coll., 2000). C'est en effet le cas. En 2006, environ le tiers des Canadiens de souche et des immigrants de 60 ans ou plus qui étaient de retour au Canada avaient un grade universitaire, comparativement à 10 % et à 14 % de leurs homologues restés au pays (tableau 2).

Dans tous les groupes d'âge, les profils de migration diffèrent entre les Canadiennes et les Canadiens, puisque ces derniers sont plus susceptibles d'émigrer du Canada et plus susceptibles d'y revenir après leur départ (DeVoretz, 2009b; Finnie, 2006). Parmi les personnes âgées en 2006, les femmes représentaient de 49 % à 50 % des émigrants de retour, mais de 53 % à 55 % des résidents canadiens restés au pays.



**Tableau 2 Caractéristiques démographiques selon le statut migratoire, personnes de 60 ans ou plus**

	Émigrants de retour <sup>1</sup>		Non-émigrants	
	Nés au Canada	Immigrants	Nés au Canada	Immigrants
	%			
<b>Femmes</b>	<b>49,2</b>	<b>49,5</b>	<b>54,7</b>	<b>53,0</b>
Mariés	63,3	65,7	62,9	66,9
<b>Niveau de scolarité</b>				
Pas de diplôme d'études secondaires	17,2	23,9	39,1	36,4
Diplôme d'études secondaires	27,8	25,1	33,9	32,1
Études postsecondaires partielles	21,7	20,4	16,7	17,4
Grade universitaire	33,3	30,6	10,4	14,1
<b>Citoyenneté</b>				
Citoyenneté canadienne	90,6	59,1	99,8	80,1
Double citoyenneté	9,4	20,5	0,2	10,8
Pas la citoyenneté canadienne	0	20,4	0	9,2
<b>Propriétaires de la maison où ils vivent</b>	71,4	69,9	76,2	81,2
<b>Situation des particuliers</b>				
Vivent seuls	29,2	20,3	29,8	21,6
Avec le conjoint seulement	51,9	39,2	52,5	43,6
Avec le conjoint et d'autres	9,6	23,5	9,8	22,3
Avec d'autres	9,2	17,1	7,9	12,5
<b>Répartition géographique</b>				
Les trois plus grandes RMR <sup>2</sup>	26,0	54,3	22,3	54,0
Grandes régions métropolitaines	16,4	15,1	15,2	14,9
Autres régions métropolitaines	20,0	15,6	17,9	15,0
Petites régions urbaines	13,9	6,9	17,2	7,8
Régions non urbaines	23,7	8,1	27,4	8,2

1. Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

2. Montréal, Toronto et Vancouver.

Note : La signification statistique n'est pas indiquée individuellement dans le tableau parce que des comparaisons peuvent être établies de diverses façons. Étant donné la taille de l'échantillon des groupes utilisés dans l'étude, une différence de trois points de pourcentage ou plus est statistiquement significative à  $p < 0,05$ .

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La double citoyenneté réduit les obstacles qui empêchent les gens de vivre à l'étranger, tels que le droit d'exercer un emploi ailleurs, et elle est associée à l'émigration de retour (DeVoretz, 2009a). En 2006, près de 10 % des Canadiens de souche âgés rentrés au pays détenaient une double citoyenneté, comparativement à moins de 1 % de leurs homologues qui n'ont pas émigré. Les immigrants de retour au

Canada affichaient le taux le plus élevé de double citoyenneté, soit légèrement plus de 20 %, ce qui est presque le double de la proportion correspondante pour les immigrants restés au pays.

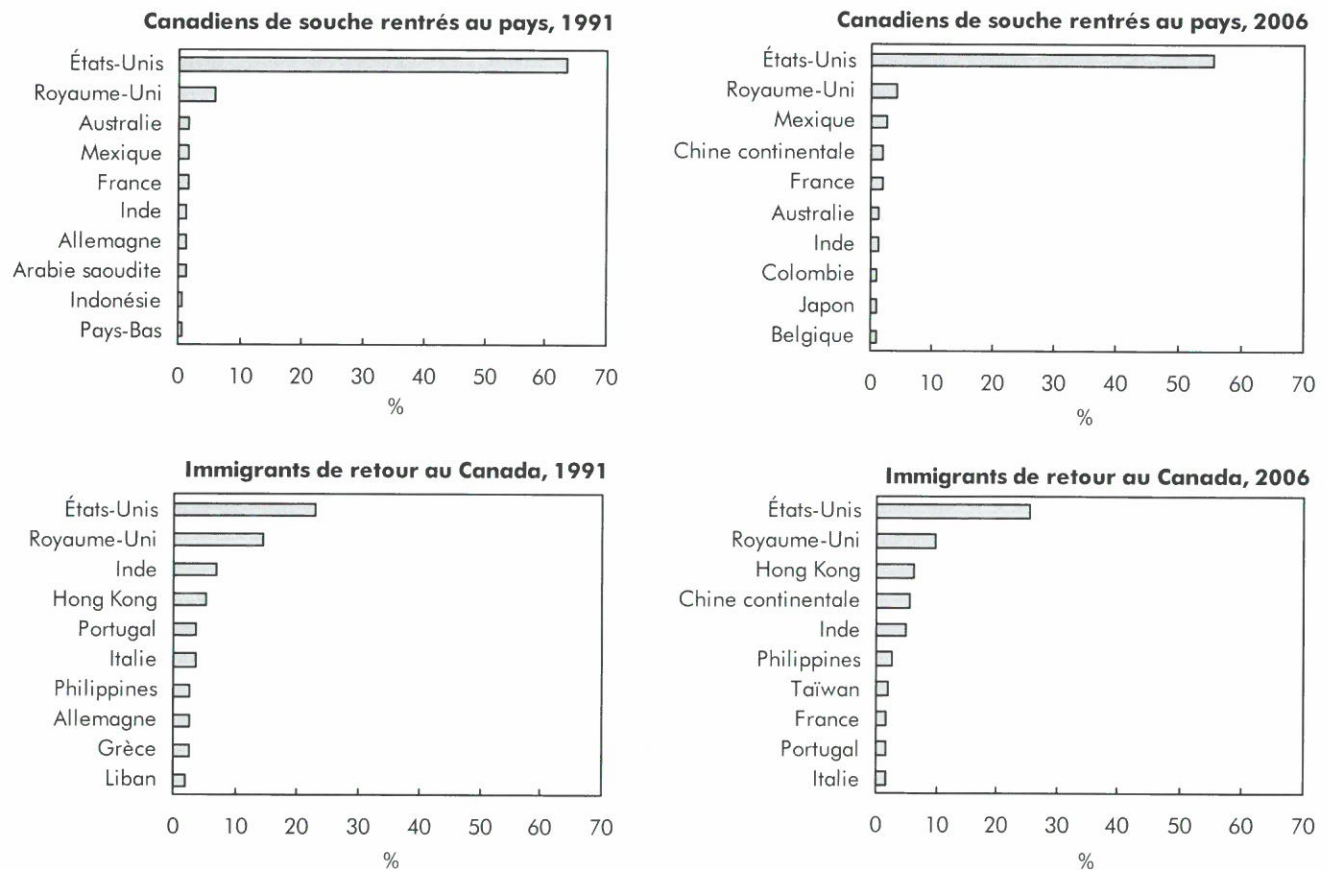
En raison du temps qu'ils ont passé à l'étranger, il se peut que les émigrants âgés rentrés au Canada soient moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement après

leur retour au pays. Même si la majorité des Canadiens de souche et des immigrants de retour au Canada vivaient dans une maison dont ils étaient propriétaires en 2006, la propriété d'une maison était plus répandue chez les personnes restées au pays.

La plupart des émigrants âgés de retour nés au Canada vivaient avec leur conjoint seulement (52 %), une proportion semblable à celle des aînés de souche canadienne restés au pays. Un pourcentage moins élevé d'immigrants de retour au Canada vivaient avec leur conjoint seulement, tandis qu'environ le cinquième d'entre eux vivaient seuls. Les données indiquent également que les émigrants âgés revenus au Canada sont plus susceptibles que les aînés restés au pays de résider avec leur famille élargie, alors que 17 % vivent avec d'autres seulement.

Enfin, les immigrants au Canada s'établissent principalement dans les plus grands centres de population, alors que les personnes nées au pays sont réparties de façon plus égale parmi les grandes et les petites collectivités (Bernard, 2008). La même tendance s'observe chez les émigrants de retour. Tout comme les Canadiens de souche qui n'ont pas émigré, les personnes âgées nées au Canada qui rentrent au pays se répartissent de façon relativement égale du point de vue de la taille de la collectivité où elles vivent. Les immigrants âgés de retour au Canada sont deux fois plus susceptibles que les aînés de souche canadienne rentrés au pays de vivre dans une des régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto ou Vancouver et trois fois moins susceptibles de vivre dans des régions non urbaines.

**Graphique B Principaux pays sources des émigrants de retour de 60 ans ou plus**



Note : Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.  
 Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991 et 2006.

**Les émigrants âgés vivent principalement aux États-Unis avant de revenir au Canada**

Les États-Unis sont depuis longtemps la principale destination des émigrants canadiens (Easton et coll., 2005; Michalowski et Tran, 2008). DeVoretz (2009a) estime qu'environ 40 % de tous les Canadiens vivant à l'étranger résident aux États-Unis. Bien que les

États-Unis soient considérés comme une destination « traditionnelle » des émigrants canadiens, il y a des indications selon lesquelles ces derniers sont proportionnellement de plus en plus nombreux à s'établir dans des pays non traditionnels, particulièrement en Asie (Dion et Vézina, 2010). Même si les pays sources des émigrants âgés de retour étaient plus variés en 2006 qu'en 1991, les deux princi-

paux pays demeuraient les États-Unis et le Royaume-Uni (graphique B). En effet, la majorité des personnes âgées nées au Canada qui sont rentrées au pays résidaient aux États-Unis cinq ans avant le Recensement de 2006.

La migration vers les États-Unis s'explique par sa proximité géographique par rapport au Canada, ainsi que par les importants liens économiques et les grandes similarités



culturelles et linguistiques entre les deux pays (Michalowski et Tran, 2008; Mueller, 2006). Parmi les autres principaux pays sources des personnes nées au Canada qui rentrent au bercaïl, il y en a aussi qui sont situés à proximité du Canada (p. ex., le Mexique) ou qui lui sont semblables sur le plan culturel et économique (p. ex., le Royaume-Uni, l'Australie, la France).

Néanmoins, la proportion des personnes âgées nées au Canada qui résidaient aux États-Unis, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, avant de rentrer au pays a diminué de 1991 à 2006, autre signe de l'importance des pays non traditionnels en tant que destinations des émigrants. Parmi les immigrants de 60 ans ou plus qui sont retournés au Canada, la majorité avaient résidé cinq ans auparavant ailleurs qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, mais ces deux pays demeuraient quand même les principaux pays sources des immigrants de retour au Canada. Hong Kong, la Chine continentale et l'Inde étaient les autres principaux pays sources.

Dans certains cas, les différences observées entre 1991 et 2006 découlent vraisemblablement de l'évolution de la situation dans les pays d'origine des immigrants. Par exemple, le classement relativement élevé de Hong Kong en tant que pays source des immigrants âgés de retour au Canada tant en 1991 qu'en 2006 fait suite à l'afflux massif d'immigrants au Canada dans les années 1980, juste avant l'intégration de l'ancienne colonie britannique à la Chine (Aydemir et Robinson, 2006; Zhang, 2009b). En outre, le fait que la Chine ne figurait pas parmi les 10 principaux pays sources en 1991, mais qu'elle se retrouvait au quatrième rang des pays sources des Canadiens de souche et des immigrants âgés de retour au Canada en 2006, témoigne de la croissance rapide et de l'intégration internationale de l'économie chinoise.

Bien que les États-Unis et le Royaume-Uni soient les pays en provenance desquels de nombreux émigrants âgés rentrent au Canada, ce ne sont souvent pas les pays où les immigrants de retour sont nés. En particulier, alors que 26 % des immigrants âgés rentrés au Canada résidaient aux États-Unis cinq ans avant leur retour au pays, seulement 7 % étaient de souche américaine. De toute évidence, certains immigrants ne retournent pas dans leur pays d'origine lorsqu'ils quittent le Canada. Les principaux pays de naissance des immigrants âgés de retour au Canada sont le Royaume-Uni, la Chine, les États-Unis et l'Inde (graphique C).

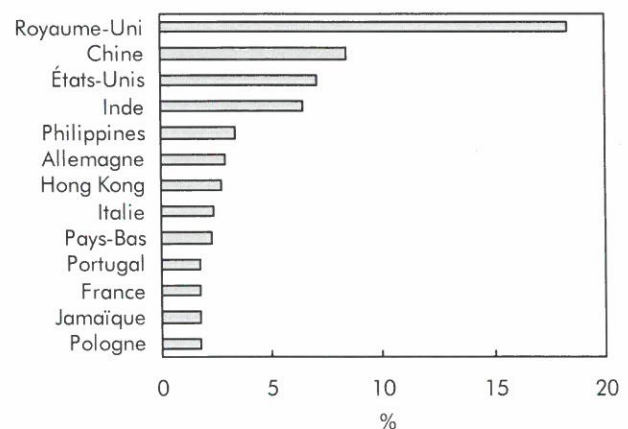
Quant aux immigrants âgés qui sont rentrés des États-Unis, la plupart sont nés dans ce pays, mais un bon nombre sont également nés au Royaume-Uni et, à un moindre degré, en Allemagne, en Inde, aux Pays-Bas et en Chine (graphique D).

### Parmi les Canadiens de souche âgés qui vivent aux États-Unis, ceux qui rentrent au pays sont peu nombreux, mais plus scolarisés

Les données de recensement canadiennes et américaines peuvent servir à estimer les taux d'émigration de retour en provenance des États-Unis (tableau 3). Bien que les taux de retour des Canadiens de souche puissent être estimés, l'examen des immigrants canadiens qui rentrent des États-Unis ne comprendrait que ceux qui vivaient au Canada en 1995 et qui résidaient aux États-Unis en 2000. Par conséquent, la présente analyse est axée sur les émigrants nés au Canada<sup>2</sup>.

Seul un faible pourcentage des émigrants âgés nés au Canada qui résidaient aux États-Unis en 2000 sont rentrés au Canada dans les cinq ans précédant 2006. Alors

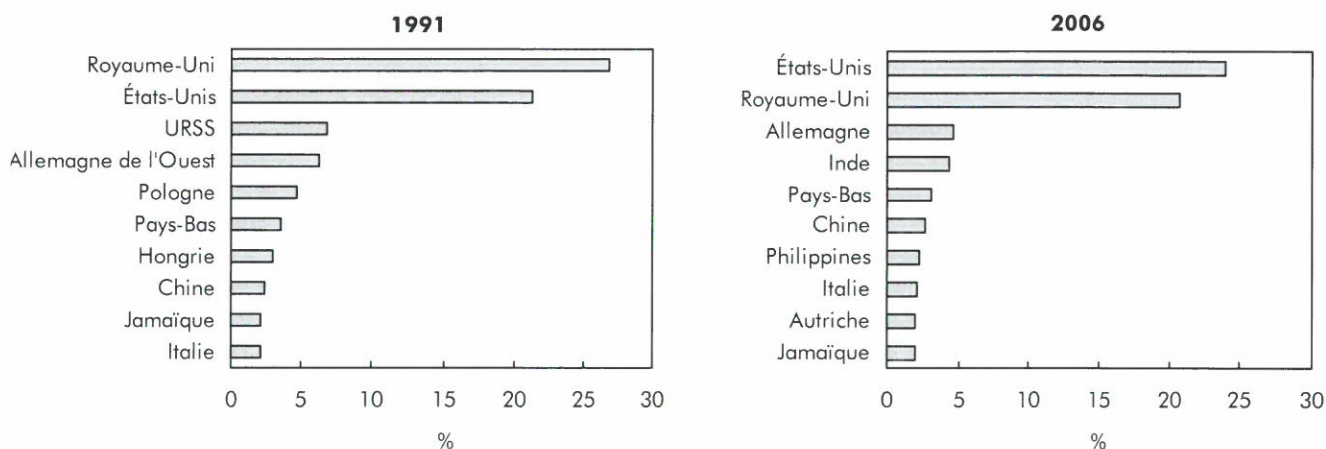
**Graphique C Principaux pays de naissance des immigrants de 60 ans ou plus de retour au Canada**



Note : Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

**Graphique D Principaux pays de naissance des immigrants de 60 ans ou plus de retour au Canada qui ont vécu aux États-Unis**



Note : Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

URSS Union des républiques socialistes soviétiques

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991 et 2006.

qu'environ 12 % ou 13 % des émigrants nés au Canada âgés de 20 à 39 ans sont revenus au pays dans les cinq ans précédant 2006, environ 3 % de ceux de 60 à 69 ans et moins de 1 % de ceux de 70 ans ou plus ont fait de même. Dans l'ensemble, à peu près un émigrant né au Canada sur 10 de retour des États-Unis en 2006 avait 60 ans ou plus.

Les personnes âgées nées au Canada qui rentrent au pays en provenance des États-Unis ont souvent des niveaux élevés de scolarité. Parmi celles qui sont rentrées au bercail entre 2000 et 2006, près de 30 % étaient titulaires d'un grade universitaire, comparativement à environ 20 % de l'ensemble des émigrants nés au Canada (de 60 ans ou plus) qui résidaient aux États-Unis en 2000 et à 10 % des personnes âgées nées au Canada qui résidaient au Canada de 2000 à 2006 (données non présentées)<sup>3</sup>.

**Tableau 3 Canadiens qui vivaient aux États-Unis et Canadiens de retour des États-Unis par groupe d'âge**

Canadiens de souche qui vivaient aux États-Unis, 2000		Canadiens de souche de retour qui vivaient aux États-Unis cinq ans auparavant, 2006		
	nombre		nombre	% de retour
<b>Total</b>	<b>873 700</b>	<b>Total</b>	<b>45 700</b>	<b>5,2</b>
15 à 24 ans	75 800	20 à 29 ans	9 000	11,9
25 à 34 ans	123 500	30 à 39 ans	15 700	12,7
35 à 44 ans	173 200	40 à 49 ans	10 000	5,8
45 à 54 ans	140 300	50 à 59 ans	6 000	4,2
55 à 64 ans	112 600	60 à 69 ans	3 300	2,9
65 ans ou plus	248 300	70 ans ou plus	1 700	0,7

Sources : Bureau du recensement des États-Unis, Recensement de 2000; Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

**Les personnes âgées de retour occupaient surtout des emplois de professionnels ou de gestionnaires**

Vu le niveau de scolarité élevé des émigrants de retour, il y a lieu de se demander si leurs taux d'emploi et leurs résultats sur le marché du travail diffèrent de ceux de la



population générale. Par exemple, le niveau de scolarité élevé des émigrants peut se traduire par une rémunération supérieure et une probabilité accrue d'exercer des emplois spécialisés (Michalowski et Tran, 2008). De même, il se peut que les immigrants de retour au Canada soient représentés de façon disproportionnée dans les emplois de professionnels étant donné la forte émigration chez les immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés ou à celle des gens d'affaires (Dryburgh et Hamel, 2004). De plus, il se peut que les émigrants rentrés au Canada soient plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail à leur retour au pays pour des raisons financières, puisque les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec sont fondées sur la durée et le niveau de cotisations versées (Elgersma, 2010).

Dans la tranche d'âge de 60 ans ou plus, les émigrants de retour affichent des taux d'emploi plus élevés que ceux des personnes restées au pays. La différence entre ces deux groupes est de quatre points de pourcentage parmi les personnes nées au Canada et de 2,5 points chez les immigrants (tableau 4). Les émigrants de retour qui sont nés au Canada ont le taux d'emploi le plus élevé des quatre groupes décrits. De plus, les personnes âgées de retour sont plus susceptibles que leurs homologues restés au pays de chercher activement du travail (c.-à-d. d'être sans emploi).

Parmi les personnes de 60 ans ou plus qui occupent un emploi, les émigrants de retour sont beaucoup plus susceptibles que les non-émigrants d'exercer un emploi de gestionnaire ou de professionnel. En effet, la majorité des

**Tableau 4 Activité sur le marché du travail selon le statut migratoire, personnes de 60 ans ou plus**

	Émigrants de retour <sup>1</sup>		Non-émigrants	
	Nés au Canada	Immigrants	Nés au Canada	Immigrants
	%			
Chômeurs	2,2	2,3	1,1	1,0
Occupés	23,5	22,8	19,5	20,3
Inactifs	74,3	74,9	79,4	78,7
<b>Emplois occupés<sup>2</sup></b>				
Gestionnaires	19,9	11,0	11,2	12,6
Professionnels	35,1	34,4	15,9	19,7
Personnel technique, auxiliaire	20,8	23,3	32,2	30,6
Personnel intermédiaire	18,0	20,1	29,7	25,4
Manœuvres et travailleurs non qualifiés	6,2	11,2	11,0	11,7

1. Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

2. Les groupes professionnels sont basés sur les niveaux de compétences définis dans la Classification nationale des professions.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

### Sources des données et définitions

Dans la présente étude, nous utilisons les données de l'échantillon de 20 % des quatre recensements canadiens menés entre 1991 et 2006, en mettant un accent particulier sur les résultats du Recensement de 2006. Les multiples années de données et la grande taille de l'échantillon permettent d'examiner l'évolution des tendances et jettent un éclairage sur la taille et les caractéristiques de la population des émigrants âgés de retour au Canada. De plus, les données du recensement américain de 2000 servent à estimer le nombre de personnes nées au Canada qui résidaient aux États-Unis cette année-là.

Les répondants au questionnaire complet du recensement ont fourni des renseignements sur le pays où ils résidaient cinq ans auparavant, ce qui permettait de repérer les personnes qui sont revenues au Canada depuis. Les Canadiens de souche rentrés au pays désignent les personnes qui sont nées au Canada, qui vivaient à l'étranger cinq ans avant le recensement et qui étaient de retour au pays au moment du recensement. Les immigrants de retour au Canada s'entendent des personnes qui sont nées à l'étranger et

qui ont immigré au Canada, qui vivaient à l'extérieur du Canada cinq ans avant le recensement et qui résidaient de nouveau au Canada au moment du recensement. Nous utilisons les termes « personnes restées au pays » ou « non-émigrants » pour désigner les immigrants et les personnes nées au Canada qui vivaient au Canada cinq ans avant le recensement. Comme l'analyse se limite aux personnes âgées de 20 ans ou plus, en sont exclus les enfants et les jeunes qui ont déménagé avec leurs parents. Sauf indication contraire, les termes « âgé » et « aîné » se rapportent aux personnes de 60 ans ou plus.

Il convient de souligner que les émigrants de retour relevés à chaque recensement constituent un sous-ensemble des émigrants de retour au sein de la population, puisqu'il est impossible de reconnaître les personnes qui sont déménagées à l'étranger et qui sont rentrées au Canada dans les cinq ans précédant le recensement. Il n'est pas possible non plus de cerner les personnes qui sont revenues au Canada plus de cinq ans avant le recensement.



Canadiens de souche rentrés au pays (55 %) appartiennent à ces deux grandes catégories professionnelles, comparativement à 27 % des personnes nées au Canada qui n'ont pas émigré. On observe aussi une différence marquée entre les immigrants de retour au Canada et les immigrants restés au pays (45 % et 32 %, respectivement).

### Les émigrants de retour de 60 ans ou plus reçoivent moins de transferts gouvernementaux que les autres Canadiens âgés

Comparativement aux autres, les personnes qui émigrent du Canada affichent généralement des niveaux de revenu plus élevés (Finnie, 2006) qui correspondent à leurs niveaux de scolarité plus élevés. Par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que les émigrants de retour aient un revenu moyen supérieur à celui des personnes restées au Canada. Il se peut par contre que le revenu provenant des transferts gouvernementaux soit moins élevé chez les émigrants de retour que chez les non-émigrants en raison des exigences en matière de résidence et de cotisations. En outre, une récente étude indique que les Canadiens de souche rentrés au pays ont de meilleurs résultats économiques que les immigrants de retour au Canada (Fondation Asie-Pacifique du Canada, 2011).

En 2005, le revenu total moyen des Canadiens âgés de souche rentrés au pays (43 800 \$) était plus élevé que celui de leurs homologues restés au pays (31 900 \$) (tableau 5). Cette situation s'explique par le fait que le revenu moyen du marché était environ 15 000 \$ plus élevé pour les Canadiens de souche rentrés au pays que pour leurs homo-

**Tableau 5 Revenu moyen et source selon le statut migratoire, personnes de 60 ans ou plus, 2005**

	Émigrants de retour <sup>1</sup>		Non-émigrants	
	Nés au Canada	Immigrants	Nés au Canada	Immigrants
	\$			
<b>Revenu total</b>	<b>43 800*</b>	<b>30 700</b>	<b>31 900</b>	<b>31 400</b>
Impôt payé sur le revenu	9 100*	4 900	5 300	5 100
Revenu du marché	37 000*	23 700	21 700	21 300
Salaires et traitements	12 700*	9 100	7 100	8 800
Revenu d'un travail autonome	2 500*	1 900	1 100	1 300
Revenu de placements	5 600*	4 000	3 300	3 500
Revenu de retraite	13 900*	7 400	9 200	6 900
Transferts gouvernementaux	6 800*	7 000*	10 200	10 100
RPC/RRQ	3 100*	2 600*	4 800	4 200
SV et SRG	3 000*	3 500*	4 600	4 900
Autres transferts sociaux	700*	1 000	900	1 000
	%			
Taux de faible revenu <sup>2</sup>	17,2*	24,2*	13,5	15,7

\* indique une signification statistique à  $p < 0,05$  entre les émigrants de retour et les non-émigrants. Les différences entre les personnes nées au Canada et les immigrants qui sont de retour au pays sont significatives sauf pour ce qui est du revenu d'un travail autonome, du revenu de placements et du total des transferts gouvernementaux.

1. Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.
2. Les seuils de faibles revenus de Statistique Canada (SFR, sur la base de 1992, après les transferts gouvernementaux et avant l'impôt sur le revenu) sont utilisés pour déterminer la situation de faible revenu. Une personne est définie comme étant à faible revenu si le revenu de la famille économique est inférieur au SFR.

**RPC** Régime de pensions du Canada

**RRQ** Régime de rentes du Québec

**SV** Sécurité de la vieillesse

**SRG** Supplément de revenu garanti

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

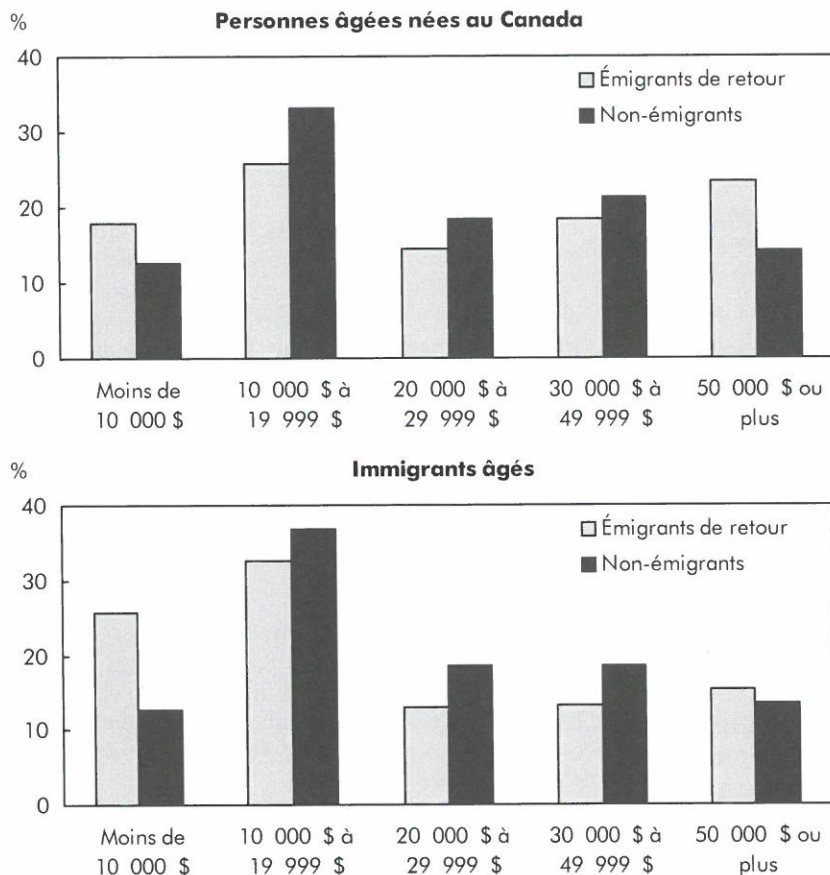
logues qui n'ont pas émigré. Par contraste, le revenu moyen provenant des transferts gouvernementaux était moins élevé chez les émigrants de retour. L'écart de revenu entre les Canadiens de souche rentrés au pays et leurs homologues qui n'ont pas émigré était particulièrement prononcé dans le groupe d'âge de 60 à 69 ans (données non présentées).

Si l'on compare les immigrants âgés de retour au Canada et leurs homologues restés au pays, leur revenu moyen total différait de

moins de 1 000 \$ du fait que les transferts gouvernementaux moins élevés dont bénéficiaient ces premiers étaient compensés par un revenu du marché supérieur.

Même si les émigrants de retour touchaient un revenu total plus élevé ou comparable, ils étaient plus susceptibles que les personnes restées au pays d'être en situation de faible revenu en 2005. En fait, parmi les personnes âgées, près du quart des immigrants de retour au Canada avaient un faible revenu, comparativement à 17 % des



**Graphique E Répartition des personnes âgées selon le revenu total**

Note : Les émigrants de retour comprennent les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date qui vivaient au Canada au moment du recensement, mais dans un autre pays cinq ans avant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Canadiens de souche rentrés au pays, à 16 % des immigrants restés au Canada et à 14 % des personnes nées au Canada qui n'ont pas émigré.

Le revenu moyen supérieur et la fréquence plus élevée du faible revenu chez les émigrants âgés nés au Canada qui sont rentrés au pays ressortent de leur répartition entre les catégories de revenu personnel.

Comme le montre le graphique E, les personnes âgées nées au Canada qui sont rentrées au berceau étaient proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues restés au pays à gagner un revenu personnel inférieur à 10 000 \$ ou bien égal ou supérieur à 50 000 \$ en 2005. Cette répartition plus polarisée du revenu sous-tend les différences au chapitre du revenu

moyen et des taux de faible revenu. Les immigrants âgés de retour au Canada étaient proportionnellement plus nombreux que leurs homologues restés au pays à afficher un revenu personnel de moins de 10 000 \$, comme en témoigne la fréquence du faible revenu chez ces premiers.

Les transferts gouvernementaux représentaient une part bien moins considérable du revenu total des émigrants âgés de retour comparativement aux membres de ce groupe d'âge restés au pays. C'est particulièrement vrai des émigrants de retour nés au Canada, dont plus de 80 % du revenu total provenait du revenu du marché. Une part légèrement plus faible du revenu des immigrants de retour au Canada provenait des salaires et traitements, du revenu d'un travail autonome, et du revenu de placements ou de retraite. Par comparaison, les transferts gouvernementaux représentaient près du tiers du revenu des personnes âgées qui n'ont pas émigré du Canada.

## Conclusion

Bien que cette étude ait été motivée par les éventuelles incidences du retour au pays d'émigrants âgés, les données du recensement indiquent que ce sont les jeunes émigrants, majoritairement nés au Canada, qui reviennent au pays en plus grand nombre. En fait, les émigrants de retour de 60 ans ou plus forment un faible pourcentage de l'ensemble des émigrants de retour et une part infime de la population âgée du Canada. Dans l'ensemble, les émigrants qui reviennent au Canada en sont surtout à leurs années d'activité maximale.



Le plus souvent, les émigrants âgés de retour reviennent des États-Unis ou du Royaume-Uni. Toutefois, on observe un changement quant aux principaux pays en provenance desquels les Canadiens rentrent : ils sont de plus en plus nombreux à revenir de pays en développement, en particulier la Chine. Parmi les personnes qui ont quitté le Canada pour aller résider aux États-Unis, les jeunes Canadiens de souche sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues âgés à rentrer au pays.

Les profils d'établissement des émigrants de retour au Canada diffèrent énormément selon qu'ils sont nés au pays ou qu'il s'agit d'immigrants. En effet, les immigrants âgés de retour au Canada sont deux fois plus susceptibles que les aînés de souche canadienne rentrés au pays de vivre dans une des trois principales RMR et trois fois moins susceptibles de vivre dans des régions non urbaines.

Les aînés qui reviennent au Canada forment un groupe très scolarisé. La moitié d'entre eux ont fait des études postsecondaires au moins partielles, tandis qu'environ le tiers sont titulaires d'un grade universitaire. En outre, leur taux d'emploi est plus élevé que celui des personnes âgées restées au pays, et ils occupent souvent des emplois de professionnels et de gestionnaires.

En moyenne, le revenu du marché et le revenu total des personnes âgées nées au Canada qui sont rentrées au pays dépassent ceux de leurs homologues non émigrants. En outre, les émigrants de retour de 60 ans ou plus tirent un plus faible revenu des transferts gouvernementaux que ce n'est le cas des non-émigrants de ce groupe d'âge. En particulier, le montant des transferts en provenance du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec est moins élevé pour les Canadiens de souche et les immigrants qui sont revenus au Canada que pour les non-émigrants et il est le plus faible pour les immigrants de retour au pays. Les émigrants de retour reçoivent également moins de prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti que ce n'est le cas des personnes restées au Canada. Malgré leur revenu moyen supérieur, les personnes âgées de retour au Canada, en particulier les immigrants, sont plus susceptibles que leurs homologues restés au pays de tomber sous les seuils de faible revenu, ce qui témoigne de la distribution asymétrique du revenu chez ces premiers.

#### Perspective

#### ■ Notes

1. Entre 1980 et 2009, le nombre d'émigrants âgés de 20 à 59 ans fluctuait. D'après les estimations, 26 600 personnes de 20 à 59 ans ont émigré en 1980, alors que 37 100 émigrants appartenaient à ce groupe d'âge en 2009 (Statistique Canada, 2011). L'émigration des personnes de 60 ans ou plus tendait généralement à croître de façon relativement constante au fil des ans : selon les estimations, le nombre d'émigrants de 60 ans ou plus est passé de 1 900 en 1980 à 4 400 en 2009.
2. Une analyse des immigrants canadiens qui résidaient aux États-Unis en 2000 et qui étaient de retour au Canada en 2006 ne fait ressortir aucune tendance claire du taux de migration de retour selon l'âge. Parmi cette population, une plus grande proportion des immigrants de 60 à 69 ans étaient de retour au Canada en 2006 comparativement aux immigrants des groupes d'âge plus jeunes. Chez les émigrants nés à l'étranger qui sont retournés au Canada en provenance des États-Unis, ceux de 20 à 29 ans étaient proportionnellement les moins nombreux, suivis de ceux de 40 à 49 ans et de ceux de 70 ans ou plus.
3. On observe des résultats semblables chez les immigrants qui étaient de retour des États-Unis en 2006. Environ 30 % des immigrants vivant aux États-Unis en 2000 avaient un grade universitaire, comparativement à plus de 40 % des immigrants qui sont retournés au Canada.

#### ■ Documents consultés

- AYDEMIR, Abdurrahman, et Chris ROBINSON. 2006. *Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 53 p., « Direction des études analytiques documents de recherche », n° 273, <http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2006273.pdf> (site consulté le 16 janvier 2012).
- BERNARD, André. 2008. « Les immigrants dans les régions », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 1, janvier, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008101/pdf/10505-fra.pdf> (site consulté le 16 janvier 2012).
- CERVANTES, Mario, et Dominique GUELLEC. 2002. « The brain drain: Old myths, new realities », *L'Observateur OCDE*, n° 230, janvier, Organisation de coopération et de développement économiques, [http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/673/The\\_brain\\_drain:\\_Old\\_myths,\\_new\\_realities.html](http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/673/The_brain_drain:_Old_myths,_new_realities.html) (site consulté le 16 janvier 2012).



- DeVORETZ, Don J. 2009a. *Immigrant Circulation and Citizenship: Hotel Canada?* Canadians Abroad Project, Project Paper Series n° 09-04, juillet, Vancouver, Fondation Asie Pacifique du Canada, 20 p., [http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/PP\\_09\\_4\\_DD\\_HotelCanada.pdf](http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/PP_09_4_DD_HotelCanada.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012).
- DeVORETZ, Don. 2009b. *Canada's Secret Province: 2.8 million Canadians Abroad*, Canadians Abroad Project, Project Paper Series n° 09-5, le 29 octobre, Vancouver, Fondation Asie Pacifique du Canada, 20 p., [www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/PP\\_09\\_5\\_DD\\_estimate\\_0.pdf](http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/PP_09_5_DD_estimate_0.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012).
- DION, Patrice, et Mireille VÉZINA. 2010. « Émigration du Canada vers les États-Unis de 2000 à 2006 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 90, hiver, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 58 à 70, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010002/article/11287-fra.pdf> (site consulté le 16 janvier 2012).
- DRYBURGH, Heather, et Jason HAMEL. 2004. « Immigrants demandés : rester ou partir? », *Tendances sociales canadiennes*, n° 74, automne, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 14 à 20, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2004002/article/7004-fra.pdf> (site consulté le 16 janvier 2012).
- EASTON, Stephen T., Richard G. HARRIS et Nicolas SCHMITT. 2005. *Brains on the Move: Essays on Human Capital Mobility in a Globalizing World and Implications for the Canadian Economy*, Policy Study 42, Toronto, Institut C.D. Howe, 183 p.
- ELGERSMA, Sandra. 2010. *Immigrants âgés : sécurité économique et facteurs intervenant dans l'accès aux prestations*, série En bref, Publication n° 07-45-F, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 10 p., <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/07-45-f.pdf> (site consulté le 12 janvier 2012).
- FANGMENG, Tian et Ma ZHONGDONG. 2006. « Explaining the socioeconomic well-being of immigrants and returned migrants: An econometric analysis of the Hong Kong and Canadian Census of 2001 », *Journal of Immigration and Integration*, vol. 7, n° 4, automne, p. 473 à 491.
- FINNIE, Ross. 2006. *Mobilité internationale : données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens*, 1982 à 2003, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 64 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 288, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2006288-fra.pdf> (site consulté le 12 janvier 2012).
- FINNIE, Ross. 2007. *Mobilité internationale : analyse longitudinale des effets sur les gains individuels*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 54 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 289, <http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2007289.pdf> (site consulté le 12 janvier 2012).
- FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA. 2011. *Canadians Abroad: Canada's Global Asset*, Vancouver, 66 p., [www.asiapacific.ca/sites/default/files/canadians\\_abroad\\_final.pdf](http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/canadians_abroad_final.pdf) (site consulté le 16 janvier 2012).
- MICHALOWSKI, Margaret, et Kelly TRAN. « Les Canadiens à l'étranger », *Tendances sociales canadiennes*, n° 85, été, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 33 à 41, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008001/article/10517-fra.pdf> (site consulté le 12 janvier 2012).
- MUELLER, Richard E. 2006. « What happened to the Canada–United States brain drain of the 1990s? New evidence from the 2000 U.S. Census », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 7, n° 2, printemps, p. 167 à 194.
- STATISTIQUE CANADA. 2011. *Tableau CANSIM 051-0011 : Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires*, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26;jsessionid=0D5661272B54A7C03192C7D246DADCCF?id=0510011&pattern=emigrants&p1=1&tabMode=dataTable&retrLang=fra&srchLang=-1&lang=fra> (site consulté le 12 janvier 2012).
- ZHANG, KENNY. 2009a. « Canadians abroad: Policy challenges for Canada », *Korean Review of Canadian Studies*, vol. 14, n° 2, novembre, p. 75 à 99.
- ZHANG, Kenny. 2009b. *Portrait of Canadians Abroad: Hong Kong SAR*. Portrait Report, Canadians Abroad Project, Vancouver, Asia Pacific Foundation of Canada, 24 p., [www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/Portrait\\_Report\\_HK.pdf](http://www.asiapacific.ca/sites/default/files/filefield/Portrait_Report_HK.pdf) (site consulté le 12 janvier 2012).
- ZHAO, John, Doug DREW et T. Scott MURRAY. 2000. « Migration des travailleurs du savoir », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 12, n° 2, été, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, p. 34 à 50, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/5072-fra.pdf> (site consulté le 12 janvier 2012).



# Facteurs associés à la participation électorale

*Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Côté*

Le vote est l'une des formes d'engagement civique les plus fondamentales. Plusieurs politologues établissent un lien entre la participation électorale et la santé du processus démocratique, avançant que la baisse de cette participation peut être symptomatique d'un « déficit démocratique » (Pammett et LeDuc, 2003; Nakhaie, 2006). Partant du principe que l'engagement politique peut également influencer sur les politiques publiques, d'autres s'inquiètent de ce qu'une faible participation puisse aboutir à des politiques qui ne sont pas forcément représentatives de certains groupes, comme ceux qui ont moins tendance à voter (Archer, 2003). C'est pourquoi le taux de participation des électeurs est utilisé comme un indicateur de l'engagement civique.

Au Canada, les études sur la participation électorale reposent sur plusieurs enquêtes et sources de données administratives. Citons par exemple l'enquête *Equality, Security and Community Survey*, dont la dernière a été menée en 2002-2003 (Bevelander et Pendakur, 2007), ainsi que l'Étude électorale canadienne réalisée depuis 1965 au Canada après la plupart des élections (Blais et coll., 2004; Adsett, 2003). Élections Canada fournit également des estimations des habitudes de vote par groupe d'âge et par province qui se fondent sur le dénombrement officiel des bulletins, et ce, pour chaque élection depuis 2004 (Élections Canada, 2010).

À Statistique Canada, l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) de 1997 est la première enquête sur la participation électorale. L'ECDBP s'est à nouveau penchée sur le vote en 2001 (Nakhaie, 2006), mais pas dans ses versions ultérieures. Des renseignements sur la participation électorale ont continué d'être recueillis dans le cadre des cycles sur l'engagement civique de l'Enquête sociale générale, en 2003 et en 2008 (Milan, 2005). Des études basées

sur ces sources révèlent que certains groupes dont les jeunes, les personnes ayant le moins étudié et celles étant les moins fortunées, votent invariablement moins que les autres.

Plus récemment, des questions sur la participation aux élections fédérales de 2011 ont été ajoutées à titre de supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) (voir *Sources des données et définitions*). Cette initiative, parrainée par Élections Canada, visait à établir un lien entre l'engagement électoral, d'une part, et l'échantillon de grande taille de l'EPA et le large éventail de renseignements sociodémographiques et sur le marché du travail, d'autre part. Pour la première fois dans une enquête de Statistique Canada, les répondants ayant déclaré ne pas avoir pris part au scrutin ont été invités à préciser les motifs de leur abstention<sup>1</sup>. Les questions sur le vote de l'EPA sont donc l'occasion de mettre en lumière les facteurs associés à la participation électorale. La taille importante de l'échantillon de l'EPA permet par ailleurs d'étudier cette participation en parallèle avec des caractéristiques détaillées, ce que ne permet pas des enquêtes de moindre envergure.

Dans cet article, les facteurs associés à la participation aux élections fédérales de mai 2011 sont étudiés. En plus des tableaux descriptifs, cet article utilise des modèles multivariés pour estimer quels groupes sont plus susceptibles de voter, en maintenant d'autres facteurs constants. L'article discute aussi de l'évolution de la participation électorale au fil du temps, et fournit certaines comparaisons avec d'autres pays (voir *Variation des taux de participation et comparaisons internationales*).

## Taux de participation électorale

Après chaque élection fédérale, Élections Canada calcule le taux officiel de participation défini comme étant le nombre de bulletins de vote divisé par la

*Sharanjit Uppal et Sébastien LaRochelle-Côté travaillent à la Division de la statistique du travail. On peut joindre Sharanjit Uppal au 613-951-3887 ou à [sharanjit.uppal@statcan.gc.ca](mailto:sharanjit.uppal@statcan.gc.ca). Sébastien LaRochelle-Côté peut être joint au 613-951-0803 ou à [sebastien.larochellecote@statcan.gc.ca](mailto:sebastien.larochellecote@statcan.gc.ca).*



population totale inscrite<sup>2</sup>. En mai 2011, environ 14,8 millions des 24,3 millions de citoyens inscrits sur la liste électorale ont déposé un bulletin de vote, soit un taux de participation de 61 %. Les provinces avec un taux supérieur à la moyenne comprenaient l'Île-du-Prince-Édouard (73 %), le Nouveau-Brunswick (66 %), la Saskatchewan (63 %) et le Québec (63 %). Par contre, les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (53 %), de l'Alberta (56 %) et du Manitoba (59 %) ont affiché des taux plus faibles. L'Ontario, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse avaient des taux de participation plus proches de la moyenne nationale.

Le taux de participation électorale peut se définir de plusieurs façons. Il peut s'agir du nombre de bulletins de vote divisé par la population totale de personnes âgées d'au moins 18 ans ou bien encore du nombre de bulletins de vote divisé par la population totale de *citoyens* âgés d'au moins 18 ans. La première de ces définitions peut être comprise comme la part des électeurs dans la « population en âge de voter », sachant que ce taux peut être orienté à la baisse du fait que ceux qui ne sont pas citoyens et ne jouissent pas du droit de vote sont inclus dans le dénominateur. La seconde définition — part d'électeurs dans la population de citoyens — peut être interprétée comme le ratio de la population admissible et est, en règle générale, perçue comme une mesure reflétant mieux la participation puisqu'elle inclut toutes les personnes en droit de voter, y compris celles qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales. En 2011, le taux de participation déclarée par Élections Canada comme une part de la population de citoyens était de 59 %. Partant du principe que la population de citoyens est la meilleure approximation que l'on peut faire des personnes en âge de voter, la plupart des taux présentés dans cet article seront exprimés sous la forme du ratio d'électeurs ramenés à la population de citoyens.

Les études sur la participation électorale s'accordent pour dire que l'estimation des taux de participation des enquêtes est généralement supérieure aux taux officiels, et l'EPA ne fait pas exception. L'une des raisons est que ceux qui ne votent pas sont beaucoup moins susceptibles de répondre aux questions d'une enquête sur le vote (Bauman et Julian, 2010). Mais, même en tenant compte du fait que les non-participants sont plus susceptibles d'être des non-électeurs, l'estimation que donne l'EPA de la participation globale est d'environ 67 % — par opposition au taux de 59 % obtenu lorsque le nombre de bulletins est exprimé en fonction de la population de citoyens (voir

*Sources des données et définitions*). Cela laisse croire que des facteurs inobservés entrent en ligne de compte dans l'écart de taux de participation que l'on constate entre les résultats de l'enquête et les résultats administratifs. L'un de ces facteurs est peut-être la « désirabilité sociale » — mieux décrite comme étant la tendance des personnes interrogées à répondre à des questions d'une manière qui les valorise aux yeux des autres. En d'autres mots, certains non-votants ont pu répondre avoir voté, pensant que leur participation serait perçue comme socialement plus acceptable que leur abstention (Holbrook et Krosnick, 2010). Ceci étant dit, les écarts entre les principaux groupes d'âge et les provinces sont généralement similaires entre les données administratives et celles de l'enquête (voir *Sources des données et définitions*)<sup>3</sup>.

Outre les différences d'ordre géographique, les tendances de vote peuvent varier en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité, de l'état matrimonial, du statut d'immigrant ou de variables apparentées à l'emploi. Ces facteurs, de même que leur rôle au cours de la toute dernière élection fédérale, seront examinés dans la partie suivante.

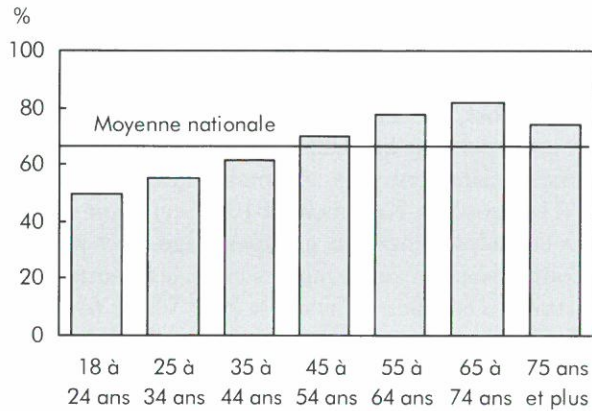
### Âge, niveau de scolarité et situation familiale

D'emblée, les résultats démontrent que l'âge constitue un facteur important en ce qui concerne la participation électorale. En 2011, cette participation était d'environ 50 % chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, et celle des 25 à 34 ans ne dépassait ce résultat que par quelques points de pourcentage (graphique A). La participation des 35 à 44 ans se situait quant à elle juste en deçà de la moyenne nationale. En revanche, chez les personnes les plus âgées qui sont les plus susceptibles de voter, cette participation atteignait 70 % chez les 45 à 54 ans, avec un pic à 82 % chez les 65 à 74 ans. Au-delà de 74 ans, la participation s'amoindrit, une tendance que l'on observe également dans les données administratives d'Élections Canada (Élections Canada, 2010)<sup>4</sup> et lors de la dernière élection présidentielle aux États-Unis (U.S. Census Bureau, 2010). L'état de santé pourrait être un facteur pour ce groupe d'âge, étant donné que 44 % des non-électeurs de 75 ans et plus ont invoqué la « maladie » ou l'« incapacité » comme raison de leur abstention (Statistique Canada, 2011).

Le lien entre le niveau de scolarité et la participation est également reconnu (Blais et coll., 2004; U.S. Census Bureau, 2010). Lors de la dernière élection fédérale, la participation des personnes possédant un diplôme



**Graphique A Taux de participation électorale en fonction de l'âge**



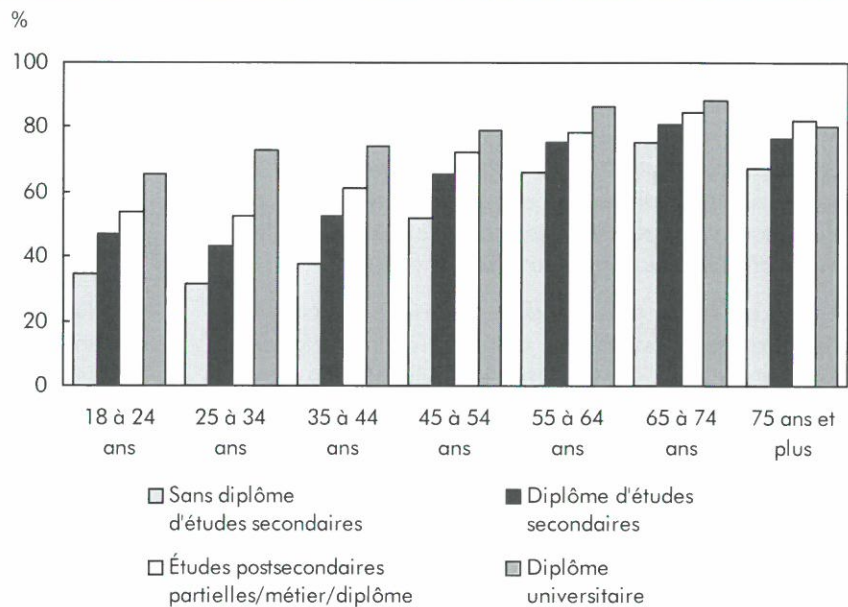
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

universitaire était de 78 %, alors qu'elle était de 60 % ou moins chez les personnes ayant fait tout au plus des études secondaires. Ce que l'on connaît sans doute moins est que l'incidence « positive » du niveau de scolarité sur la participation est beaucoup plus marquée chez les jeunes personnes (graphique B)<sup>5</sup>. On constate, par exemple, que dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans, l'écart de participation entre ceux qui ont un baccalauréat et ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires était de 42 points de pourcentage<sup>6</sup>. On relève également chez les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans d'importants écarts entre celles qui ont fait des études universitaires et celles qui n'ont pas fait d'études secondaires. Ces écarts s'amenuisent au-delà de 55 ans, mais restent importants; les taux de participation diffèrent en effet d'au moins 10 points de pourcentage entre les personnes

ayant fait des études universitaires et celles moins scolarisées. Il en résulte des écarts de participation beaucoup plus faibles entre groupes d'âge chez ceux qui ont fait des études universitaires. Le lien moins robuste que l'on observe entre le niveau de scolarité et la participation chez les personnes plus âgées laisse penser que les générations les plus âgées participent davantage aux élections, même lorsque leur niveau de scolarité est moindre (Blais et coll., 2004).

Un autre facteur qui pourrait avoir son importance est la situation familiale des votants potentiels. L'importance possible de la situation familiale s'explique par le fait que plusieurs non-électeurs ont indiqué un horaire chargé comme motif de leur abstention, particulièrement chez les 25 à 34 ans (les plus susceptibles de vivre les premières étapes de la vie de parent), mais également chez les 35 à 44 ans (Statistique Canada, 2011). L'étude de cette question est possible avec l'EPA puisque l'enquête récolte des informations sur le nombre d'enfants par famille. Dans tous les types de familles, la présence d'enfants a été négativement

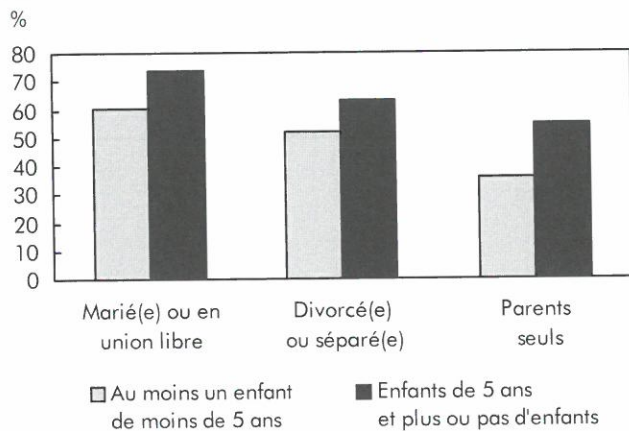
**Graphique B Taux de participation électorale en fonction de l'âge et du niveau de scolarité**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.



### Graphique C Taux de participation électorale selon l'état matrimonial



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

associée au vote en 2011 — tout particulièrement chez les parents seuls, sachant que 36 % de ceux qui ont des enfants de moins de cinq ans ont voté alors que 60 % des couples ayant des enfants du même âge (graphique C) l'ont fait<sup>7</sup>.

### Statut d'immigrant

Certaines études (U.S. Census Bureau, 2010; Milan, 2005) montrent que les immigrants admissibles votent moins que les autres. Plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer ce phénomène, parmi lesquelles l'absence de traditions démocratiques dans certaines régions du monde, le manque de confiance envers les institutions ou les différences en termes de culture politique (Bevelander et Pendakur, 2007 et 2009). La petite taille des échantillons ne permet pas toujours de mettre en évidence les écarts dans des sous-groupes d'immigrants en matière de tendances de

vote. Or, l'EPA permet d'étudier les écarts entre nouveaux immigrants, immigrants de longue date, et personnes nées au Canada, ainsi que les différences selon les régions de naissance des immigrants.

Par rapport aux immigrants de longue date et aux Canadiens de naissance, les nouveaux immigrants (ceux qui ont immigré au Canada en 2001 ou ultérieurement) étaient moins susceptibles de voter (tableau 1). En effet, les taux de participation électorale étaient de 51 % chez les nouveaux immigrants, de 66 % chez ceux de longue date et de 67 % chez les personnes nées au Canada. Les participations divergent également en fonction des régions de naissance; les immigrants nés en Asie centrale occidentale et au Moyen-Orient (53 %) ou dans des pays d'Asie orientale (54 %) ont participé moins, tandis que ceux qui sont nés en Europe de l'Ouest et en Europe du Nord (77 %) ou dans des pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Australie ou Nouvelle-Zélande) ont participé davantage (75 %).

**Tableau 1 Taux de participation électorale en fonction du statut d'immigrant et de la région ou du pays de naissance**

	Les deux sexes	Hommes	Femmes
<b>Statut d'immigrant</b>	%		
<b>Tous</b>	<b>66,5</b>	<b>65,6</b>	<b>67,4</b>
Canadiens de naissance	67,1	65,9	68,3
Immigrants de longue date	66,3	66,8	65,9
Nouveaux immigrants	51,1	51,2	51,0
<b>Pays de naissance</b>			
Europe de l'Ouest/Europe du Nord <sup>1</sup>	76,6	78,5	74,7
États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande	75,2	73,8	76,4
Asie du Sud	68,1	68,2	68,1
Europe du Sud	67,8	69,2	66,4
Canada	67,1	65,9	68,3
Europe de l'Est	62,8	62,6	63,0
Afrique	62,2	67,2	56,4
Caraïbes, Amérique centrale/Amérique du Sud	61,0	60,0	61,8
Asie du Sud-Est	58,5	59,0	58,2
Autres	57,2	58,9	55,8
Asie de l'Est	54,1	53,5	54,6
Asie centrale occidentale, Moyen-Orient	53,4	52,7	54,3

1. À l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

Si, dans l'ensemble, les hommes immigrants et les femmes immigrantes avaient des taux de participation semblables, quelques différences apparaissent selon la région de naissance. C'est ainsi que les hommes nés en Europe de l'Ouest et du Nord (à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'Irlande), en Europe du Sud, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et en Afrique affichaient des taux de participation supérieurs à ceux des femmes nées dans ces mêmes régions du monde. L'écart entre les hommes et les femmes était le plus marqué pour les personnes nées en Afrique — 11 points de pourcentage. En revanche, la participation des femmes nées dans des pays anglo-saxons, le Moyen-Orient ou l'Asie centrale occidentale était légèrement plus élevée que celle de leurs compatriotes masculins.

Dans quelle mesure les immigrants en viennent-ils avec le temps à prendre part au système démocratique canadien? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre en l'absence de données longitudinales, mais on peut s'en faire une idée en étudiant les écarts de participation entre les immigrants récemment installés et ceux de longue date lorsque leur région de naissance est la même (tableau 2). Toutes régions d'origine confondues, les taux étaient supérieurs chez les immigrants de longue date. L'écart était toutefois plus important au sein de certaines communautés<sup>8</sup>. Par exemple, 70 % des immigrants de longue date originaires d'Afrique ont voté à l'élection de 2011, par rapport à 43 % des nouveaux immigrants originaires de la même région. De la même façon, on observe un écart de participation significatif entre les immigrants de longue date et ceux arrivés plus récemment pour la population

**Tableau 2 Participation électorale des nouveaux immigrants et des immigrants de longue date en fonction de la région de naissance**

	Immigrants		Écart point de %
	Nouveaux	De longue date	
		%	
Europe de l'Ouest/Europe du Nord <sup>1</sup>	x	76,8	...
États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande	68,2	76,3	8,1
Europe du Sud	x	67,8	...
Asie du Sud	60,0	70,8	10,8
Afrique	43,1	70,3	27,2*
Europe de l'Est	45,2	66,3	21,1*
Caraïbes, Amérique centrale/ Amérique du Sud	56,3	61,7	5,4
Asie du Sud-Est	48,3	60,7	12,4
Asie de l'Est	48,1	55,2	7,1
Asie centrale occidentale, Moyen-Orient	39,6	57,0	17,4
Autres	x	x	...

\* significativement différent au niveau de 5 %

1. À l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

immigrée née en Europe de l'Est (21 points de pourcentage), au Moyen-Orient et en Asie centrale occidentale (17 points). En revanche, cet écart était à peine supérieur chez ceux nés en Amérique centrale, en Amérique du Sud ou en Asie orientale. Plus particulièrement, les taux plus faibles des immigrants de longue date nés en Asie orientale laissent croire que ces personnes votent généralement moins, quels que soient leur âge ou le temps qu'elles ont passé au Canada.

### Bien-être économique

Le bien-être économique peut également être lié positivement à la participation aux suffrages (U.S. Census Bureau, 2010). Parmi les variables qui donnent un indice du bien-être économique, citons à titre d'exemple la situation par rapport au marché du travail et la richesse des ménages.

Les personnes occupées étaient plus susceptibles de voter que celles au chômage (66 % contre 57 %), mais leur participation n'était pas très différente de celles qui ne participaient pas à la population active (69 %). Il faut toutefois souligner que la population inactive est majoritairement constituée de retraités qui sont plus susceptibles de voter. Chez les personnes occupées, celles qui travaillaient moins de 40 heures par semaine étaient plus susceptibles de voter (69 %) que celles qui consacraient 40 heures ou plus par semaine à leur travail (63 %).

D'autres recherches indiquent que les personnes les mieux nanties seraient plus susceptibles de voter (Milan, 2005). Bien que l'EPA ne contienne pas de questions sur le patrimoine, elle fournit des renseignements sur l'accès à la propriété. Puisque le logement



constitue pour la majorité des Canadiens la part la plus importante de leur patrimoine, la propriété d'un logement peut être utilisée comme indicateur de richesse d'un ménage. Les résultats démontrent que les propriétaires ont été plus susceptibles de voter que les locataires (71 % contre 54 %), un résultat comparable à celui relevé aux États-Unis (U.S. Census Bureau, 2010)<sup>9</sup>.

### Modélisation de la participation électorale

Les liens entre les variables décrites ci-dessus et les habitudes de vote ont été déterminés à l'aide de tableaux descriptifs, mais ceux-ci pourraient être différents lorsque toutes les variables sont collectivement prises en compte. Ici un modèle multivarié est donc utilisé pour contrôler simultanément l'effet de plusieurs facteurs pouvant avoir une incidence sur la participation. Plus précisément, un modèle probit a été mis à contribution pour estimer les effets marginaux de chaque variable sur la participation (tableau 3). Ces effets marginaux indiquent dans quelle mesure la participation d'un groupe varie par rapport à un groupe de référence, tout en contrôlant les autres facteurs dans le modèle.

La plupart des associations que nous avons observées dans les tableaux croisés se retrouvent dans les résultats du modèle. On note par exemple que les personnes de moins de 45 ans étaient les moins susceptibles de voter, et ce, même en maintenant constant d'autres facteurs, tels que la région de résidence, le niveau de scolarité, la durée de l'emploi, le statut d'immigrant, la situation familiale et matrimoniale, ou la situation par rapport au marché du travail. On note aussi que les niveaux de scola-

**Tableau 3 Effets marginaux d'un modèle probit de la participation électorale<sup>1,2</sup>**

	effets marginaux
<b>Sexe</b>	
Hommes	-0,02*
<b>Âge</b>	
18 à 24 ans	-0,14*
25 à 34 ans	-0,15*
35 à 44 ans	-0,10*
45 à 54 ans	réf.
55 à 64 ans	0,10*
65 à 74 ans	0,19*
75 ans et plus	0,17*
<b>Niveau de scolarité</b>	
Sans diplôme d'études secondaires	-0,11*
Études secondaires partielles	-0,08*
Diplôme d'études secondaires	réf.
Études postsecondaires partielles	0,05*
Certificats ou diplôme d'écoles de métiers	0,05*
Diplôme universitaire	0,17*
<b>État matrimonial</b>	
Marié(e)/union libre avec enfants de 5 ans ou plus ou pas d'enfants	réf.
Marié(e)/union libre avec au moins un enfant de moins de 5 ans	-0,02*
Parents seuls avec enfants de 5 ans ou plus ou pas d'enfants	-0,05*
Parents seuls avec au moins un enfant de moins de 5 ans	-0,16*
Divorcé(e) ou séparé(e)	-0,10*
Veuf(veuve)	-0,11*
<b>Statut d'immigrant</b>	
Canadiens de naissance	réf.
Immigrants de longue date	-0,08*
Nouveaux immigrants	-0,15*
<b>Situation par rapport au marché du travail</b>	
Personne occupée	réf.
Personne au chômage	-0,02*
Personne inactive	-0,05*
<b>Accession à la propriété</b>	
Propriétaire	réf.
Locataire	-0,11*
<b>Type de réponse</b>	
Réponse par procuration	-0,01*
Pas de réponse par procuration	réf.
<b>Régions rurales/urbaines</b>	
Urbaines	0,02*
Rurales	réf.
<b>Province</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	-0,13*
Île-du-Prince-Édouard	0,11*
Nouvelle-Écosse	-0,01
Nouveau-Brunswick	0,03*
Québec	0,05*
Ontario	réf.
Manitoba	-0,04*
Saskatchewan	0,00
Alberta	-0,03*
Colombie-Britannique	-0,01
Nombre d'observations	96 127
Pseudo R2	0,09

\* significativement différent du groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %

1. Variable dépendante = 1 si la personne a indiqué avoir voté, 0 autrement.

2. L'effet marginal correspondant à un changement discret de la variable fictive de 0 à 1 et est calculé avec des variables indépendantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.



rité supérieures étaient associés positivement à la participation. En revanche, les immigrants, les locataires, les personnes au chômage et celles ayant des enfants étaient moins susceptibles de voter.

Certains résultats du modèle divergent toutefois de ceux des tableaux descriptifs. Dans ces cas, les résultats du modèle font autorité. Une différence que l'on peut citer à titre d'exemple est le fait que les personnes âgées de 18 à 24 ans étaient aussi susceptibles de voter que celles de 25 à 34 ans, les autres facteurs étant maintenus constants, des résultats qui divergent des résultats descriptifs. De la même manière, des résultats descriptifs ont montré que les citoyens âgés de 75 ans et plus étaient moins susceptibles de voter que des personnes « plus jeunes » (de 55 à 74 ans). Leur probabilité de voter était toutefois supérieure à celle du groupe de 55 à 64 ans lorsque les autres caractéristiques sont prises en compte.

Les résultats descriptifs indiquaient également que les immigrants de longue date n'étaient pas beaucoup moins susceptibles de voter que des personnes nées au Canada, alors que la probabilité de voter de ces premiers était inférieure de 8 points de pourcentage dans le modèle. Comme les immigrants de longue date tendent à être plus âgés, on peut donc supposer que leur propension plus élevée à voter a quelque chose à voir avec leur âge<sup>10</sup>. De la même manière, des résultats descriptifs indiquaient que les personnes inactives étaient plus susceptibles de voter. Or, comme nous l'avons mentionné plus haut, ces personnes sont également les plus susceptibles d'être à la retraite et donc d'être plus âgées. Le modèle estime d'ailleurs que les personnes en dehors de la population active avaient une probabilité moindre de voter que celles qui sont occupées.

Enfin, la plupart des différences régionales persistent après neutralisation des effets d'autres facteurs. On observe ainsi que, par rapport à l'Ontario, les citoyens admissibles ont été plus susceptibles de voter dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Nouveau-Brunswick. En revanche, les citoyens les moins susceptibles de voter se trouvaient à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta et au Manitoba.

### Caractéristiques d'emploi et participation électorale

La présence dans l'EPA de renseignements détaillés ayant trait au travail permet d'étudier si les caractéristiques d'emploi ont une incidence sur la probabilité de participation électorale des travailleurs. On a donc

estimé un modèle en restreignant l'échantillon aux citoyens occupés et en y incluant les caractéristiques liées au travail, telles que les heures de travail, les catégories de travailleurs (employés du secteur public, employés du secteur privé, travailleurs autonomes), la profession et la situation professionnelle du conjoint. Comme il est possible d'associer les caractéristiques personnelles à la situation par rapport au marché du travail, l'estimation du modèle s'est faite par étapes — en commençant par intégrer les caractéristiques liées au travail, puis de manière progressive, d'autres éléments de contrôle ayant trait aux caractéristiques personnelles (les mêmes que ceux utilisés dans le tableau 3).

Les heures de travail ne sont pas associées de manière linéaire à la participation au vote. Dans un modèle ne comportant que des variables associées au travail (tableau 4, modèle 1), les personnes travaillant de 30 à 39 heures par semaine étaient plus susceptibles d'aller voter que celles qui travaillaient moins, alors que celles qui travaillent davantage étaient moins susceptibles de voter. Les résultats changent légèrement lorsque l'on introduit d'autres éléments de contrôle dans le modèle (modèles 2 et 3), à l'exception de la catégorie 30 à 39 heures pour laquelle le coefficient devient négatif, mais statistiquement non significatif. Travailler 40 heures ou plus par semaine serait donc un facteur négativement associé à la participation électorale chez les personnes occupées.

Les employés du secteur public étaient plus susceptibles de voter que ceux qui travaillaient dans le secteur privé lorsque l'on intègre toutes les variables au modèle<sup>11</sup>. On peut attribuer ce résultat au fait que les travailleurs du secteur public sont plus directement touchés par les décisions de politique publique (Blais et coll., 1990).

Enfin, quelques professions sont associées à une plus forte probabilité de participation électorale. Ce sont d'ordinaire celles qui exigent de plus hautes qualifications — secteur de la gestion; affaires, finances et administration; sciences naturelles et appliquées; sciences sociales, enseignement, administration publique et religion; arts, culture, sports et loisirs — et ce, même après avoir tenu compte du niveau de scolarité. À l'inverse, on relève que les travailleurs du secteur des métiers, du transport et de la machinerie, ainsi que les professions propres à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publics, étaient environ 5 points de pourcentage moins susceptibles de voter que ceux du secteur des ventes et des services.



**Tableau 4 Effets marginaux d'un modèle probit de la participation électorale chez les personnes occupées<sup>1,2</sup>**

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Heures hebdomadaires travaillées</b>		effets marginaux	
Moins de 30 heures	réf.	réf.	réf.
30 à 39 heures	0,03*	0,00	-0,01
40 heures	-0,03*	-0,04*	-0,03*
Plus de 40 heures	-0,04*	-0,04*	-0,03*
<b>Statut professionnel du conjoint</b>			
Personne ayant un emploi	0,09*	0,08*	0,03*
Personne sans emploi	réf.	réf.	réf.
<b>Secteur</b>			
Public	0,11*	0,06*	0,03*
Privé			
Travailleur autonome	0,06*	0,04*	-0,02
Pas un travailleur autonome	réf.	réf.	réf.
<b>Professionnel</b>			
Gestion	..	0,08*	0,03*
Affaires, finance et administration	..	0,03*	0,02*
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	..	0,08*	0,06*
Secteur de la santé	..	0,04*	0,01
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	..	0,10*	0,06*
Arts, culture, sports et loisirs	..	0,05*	0,04*
Ventes et service	..	réf.	réf.
Métiers, transport et machinerie	..	-0,04*	-0,04*
Secteur primaire	..	-0,01	0
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	..	-0,07*	-0,05*
<b>Contrôles de l'industrie</b>	Non	Oui	Oui
<b>Caractéristiques personnelles</b>	Non	Non	Oui
Nombre d'observations	60 123	60 123	60 123
Pseudo R2	0,02	0,04	0,09

\* significativement différent du groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %

1. Variable dépendante = 1 si la personne a indiqué avoir voté, 0 autrement.

2. L'effet marginal correspondant à un changement discret de la variable fictive de 0 à 1 et est calculé à la moyenne des variables indépendantes.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2011.

## Conclusion

En collaboration avec Élections Canada, les répondants de mai 2011 à l'Enquête sur la population active (EPA) ont indiqué s'ils avaient voté aux élections fédérales au début de ce mois. Comme

l'EPA offre plusieurs variables sociodémographiques et liées à l'emploi, ainsi qu'un échantillon de grande taille, ces questions sur le vote constituent une excellente occasion d'étudier les facteurs associés à la participation électorale.

Les résultats montrent que les personnes âgées de moins de 45 ans ont été moins susceptibles de voter, même en maintenant constantes d'autres caractéristiques. Les personnes seules — en particulier, les parents seuls avec de jeunes enfants — ont été également moins susceptibles de voter. Les nouveaux immigrants (qui ont obtenu leur citoyenneté) et les personnes ayant de faibles niveaux de scolarité ont également affiché des taux de participation plus faibles.

En revanche, les personnes plus âgées, celles qui avaient un niveau de scolarité plus élevé, les propriétaires et les personnes occupées ont été plus susceptibles de voter que d'autres.

Parmi les personnes occupées, on observe une association négative entre de longues heures de travail et la participation électorale. Les travailleurs du secteur public et les travailleurs hautement qualifiés étaient également les plus susceptibles de voter.

Toutefois, des différences régionales demeurent, même après le contrôle des effets de plusieurs caractéristiques sociodémographiques. D'autres travaux seraient nécessaires pour les expliquer.

Dans les années 1990, la baisse de la participation électorale dans son ensemble était liée à une régression de la participation des jeunes électeurs. Mais, depuis le début des années 2000, la participation est relativement stable au Canada, et a même augmenté, quoique modestement, dans les groupes d'âge les plus jeunes. On notera que le Canada n'a pas été le seul pays à connaître des baisses dans les années 1990. Durant la même

## Sources des données et définitions

En mai 2011, à la demande d'Élections Canada, l'Enquête sur la population active (EPA) s'est enrichie de trois questions à participation volontaire sur la participation électorale. Les questions étaient les suivantes :

### 1. Êtes-vous un citoyen canadien?

- a) Oui
- b) Non

### 2. Dans toute élection, il y a des personnes qui ne peuvent pas voter parce qu'elles sont malades ou occupées, ou pour une autre raison. D'autres personnes ne veulent simplement pas voter. Avez-vous voté aux dernières élections fédérales, tenues le lundi 2 mai 2011?

- a) Oui
- b) Non

### 3. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?

- a) Maladie ou incapacité de l'enquêté
- b) À l'extérieur de la ville ou absent du domicile
- c) Trop occupé/Obligations familiales/Conflit d'horaires de travail ou d'école
- d) Conditions météorologiques
- e) Pas intéressé/Impression que le vote ne changerait pas les résultats de l'élection
- f) N'aimait pas les candidats ou les enjeux de la campagne électorale
- g) Pas sur la liste électorale/Problèmes avec les exigences relatives à l'identification
- h) Trop compliqué/Problèmes de transport/Trop loin/Files d'attente trop longues
- i) Oublié de voter
- j) Croyances religieuses
- k) Autre
- l) Ne sais pas, Refus

En l'absence de non-réponses, on aurait pu calculer le taux de participation électorale en divisant la population pondérée en âge de voter (en lien avec la question 2) par la population pondérée de citoyens (en lien avec la question 1). Mais, comme cela est toujours le cas dans n'importe quelle enquête, les questions sur le vote ont donné lieu à un certain nombre de non-réponses (12 % de l'échantillon total). Il a donc fallu recourir à une méthode pour imputer aux non-répondants une réponse afin que rendre ceux-ci représentatifs de la population dans son ensemble.

L'une des techniques classiques employées pour traiter les non-réponses est l'imputation par donneur, également appelée « hot deck ». Son principe est d'exploiter les caractéristiques de non-répondants comme l'âge, le sexe et la région, afin d'imputer des réponses, et ce, en tenant compte d'informations fournies par des répondants ayant des caractéristiques semblables. Cette méthode postule que des personnes ayant des caractéristiques similaires auraient fourni des réponses similaires si elles avaient répondu à l'enquête. Avec cette méthode, on obtiendrait un taux de participation global de 70 % en comparaison du 59 % d'Élections Canada (exprimé en proportion de l'ensemble des citoyens).

D'autres recherches ont établi que le refus de répondre aux questions sur le vote est étroitement corrélé à l'abstention (Bauman et Julian, 2010). Une possibilité d'imputation consiste donc à considérer les non-répondants comme des personnes s'étant abstenues de voter. Le recours à cette technique porterait le taux de l'EPA à 63 %, soit bien plus près du taux officiel qui est de 59 %. Son utilisation pourrait toutefois ne pas être pertinente, car une partie du 12 % de non-réponses peut ne pas être attribuable au refus de répondre aux questions sur le vote.

**Tableau 5 Répartition des répondants à l'enquête**

	Échantillon		Population	
	nombre	nombre	nombre	%
<b>Total</b>	<b>96 184</b>	<b>24 919 235</b>	<b>100</b>	
Ont répondu aux deux	85 274	21 912 859		88
Participation imputée	10 910	3 006 376		12
Refus ou ne sait pas	5 576	1 537 520		6
Autres	5 334	1 468 856		6
Pas interrogé	1 006	282 981		1
EPA également imputé	4 328	1 185 875		5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), mai 2011.



## Sources des données et définitions (fin)

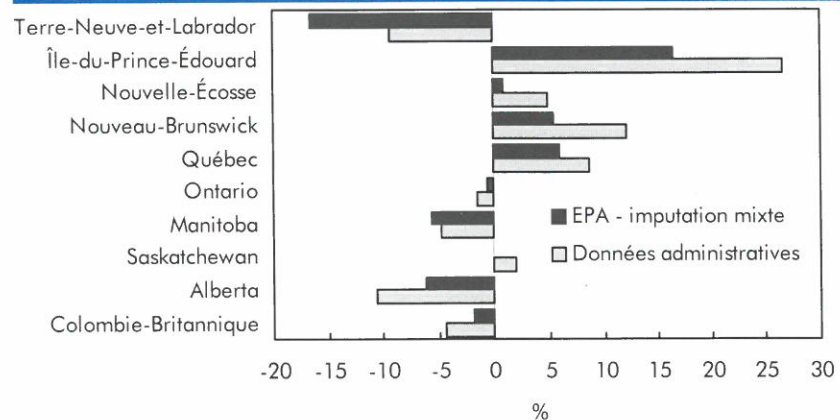
Une autre approche consiste à étudier les catégories de non-réponses afin de déterminer la meilleure méthode d'imputation pour chacune d'elles. La répartition des non-répondants, présentée au tableau 5, est la suivante :

- 6,2 % des personnes ont répondu aux questions de l'EPA, mais ont soit refusé de répondre aux questions sur le vote, soit indiqué qu'ils ne « savaient pas » (non-réponse partielle);
- 1,1 % n'ont simplement pas été interrogées sur le vote, soit parce que l'intervieweur n'avait pas reçu le module du vote, avait oublié de poser les questions ou avait été confronté à un répondant difficile;
- 4,8 % n'ont pas du tout répondu à l'EPA, principalement car les répondants ne pouvaient être joints ou ont refusé de répondre à l'EPA dans son intégralité.

Comme les non-réponses aux questions sur le vote sont probablement étroitement liées à la non-participation, toutes les personnes ayant fourni des « non-réponses partielles » (6,2 % de l'échantillon) ont été imputées comme des non-électeurs<sup>12</sup>.

On a toutefois appliqué la méthode « hot deck » à ceux qui n'avaient pu être joints, qui n'avaient pas été interrogés par l'intervieweur ou avaient refusé de répondre à l'EPA. Ce choix a abouti à une estimation de

## Graphique D Différence par rapport au taux de participation nationale



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), mai 2011 ; Élections Canada.

67 %, ce qui situe ce taux encore quelques points de pourcentage au-dessus du taux de participation d'Élections Canada fondée sur la population de citoyens, mais bien en deçà de l'estimation obtenue avec la pleine application de la méthode hot deck.

Une des façons permettant de savoir si la méthode de substitution donne des résultats appropriés est de comparer les écarts provinciaux obtenus avec ceux publiés par Élections Canada. Il ressort que les tendances provinciales en matière de taux de participation sont semblables dans les deux sources, bien que l'ampleur de l'écart par rapport à la moyenne nationale varie pour certaines provinces (graphique D). La méthode d'imputation mixte a également permis de diminuer les écarts entre les sources de données administratives et d'enquête pour les groupes d'âge tendant à être particulièrement concentrés chez les plus jeunes et les plus âgés.

période, la participation des électeurs a en effet également chuté au Royaume-Uni, et ce, dans des proportions semblables. Aux États-Unis, la participation aux élections présidentielles n'a toutefois pas baissé autant dans les années 1990, augmentant même dans les années 2000, en particulier sous l'impulsion des jeunes électeurs. Il convient toutefois de rappeler que ces gains ont suivi une période — les années 1980 et 1990 — durant laquelle les taux de participation aux États-Unis étaient beaucoup plus faibles.

## Notes

1. Après la publication en juin de l'Enquête sur la population active (*Le Quotidien*, 5 juillet 2011), un bref article paru dans *Le Quotidien* a évoqué les motifs d'abstention. Il a révélé que 40 % des non-électeurs qui avaient répondu aux questions avaient invoqué des raisons comme « trop occupé, à l'extérieur de la ville, pas inscrit sur la liste électorale, trop compliqué, problèmes de transport » pour ne pas avoir voté et un autre 35 % ont cité le manque d'intérêt comme raison de ne pas voter (« pas intéressé, n'aimant pas les candidats ou les enjeux électoraux »).

## Variations des taux de participation

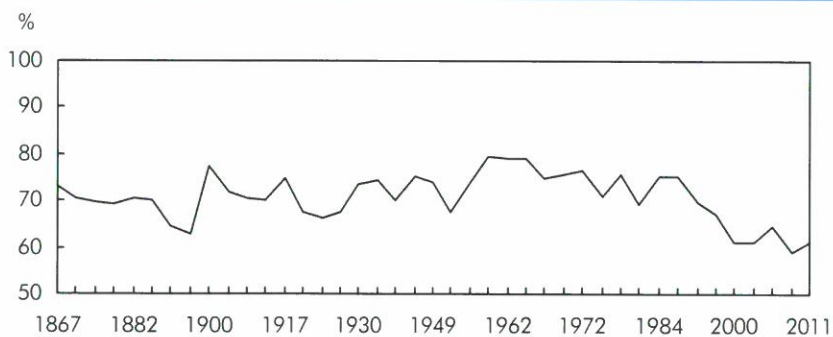
Comme les enquêtes de Statistique Canada n'ont pas couvert la participation électorale avant la fin des années 1990, il faut avoir recours à d'autres sources pour étudier les variations de cette participation au fil du temps. Il est possible d'examiner l'évolution des taux de participation depuis la Confédération (exprimés en pourcentage de la population inscrite) en utilisant les dossiers administratifs d'Élections Canada. Durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, le taux de participation officiel au Canada s'est situé autour de 70 % ou plus (graphique E). Il a cependant chuté rapidement en l'espace d'à peine une décennie — les années 1990 — pour atteindre les niveaux bas sans précédent du début des années 2000<sup>13</sup>. Le taux le plus bas depuis la Confédération a été enregistré en 2008 avec 58,8 % de la population inscrite. En 2011, il a légèrement augmenté pour atteindre 61,1 %. En fait, toutes les élections organisées après 2000 ont enregistré des taux de participation en deçà de 65 %.

Mais pour quelles raisons la participation at-elle chuté après les années 1990? Les données de l'Étude électorale canadienne (Blais et coll., 2004) attribuent cette baisse aux cohortes de jeunes d'aujourd'hui qui ne votent pas autant que leurs aînés lorsqu'ils avaient le même âge, un phénomène qualifié d'effet générationnel. Blais et coll. suggèrent également

que cette baisse a, dans son ensemble, été partiellement compensée par des gains que l'on doit à la hausse du niveau de scolarité et à la proportion grandissante de groupes de population plus âgés et plus susceptibles de voter. Ce scénario implique que ce taux aurait diminué encore davantage sans l'influence croissante de Canadiens âgés et l'augmentation du niveau de scolarité chez les jeunes (Blais et coll., 2004). Diverses hypothèses ont été avancées pour expliquer la baisse de participation des années 1990 chez les jeunes électeurs. On citera parmi elles des connaissances insuffisantes de la vie politique et la vie publique, un manque de confiance envers les institutions, des perceptions changeantes de l'utilité du gouvernement ou encore l'influence qu'ont les jeunes sur le changement des politiques du gouvernement (Archer, 2003; Adsett, 2003; Howe, 2008).

Contrairement aux années 1990, les taux de participation électorale dans les années 2000 ont été relativement stables. Les données d'Élections Canada ne donnent pas à croire que la participation a chuté davantage chez les jeunes au cours de ces dernières années. Le taux officiel entre 2004 et 2011, exprimé en proportion de la population de citoyens âgés de 18 à 24 ans, a fluctué entre 37 % et 39 % (hormis durant l'année 2006 où il a atteint 44 %).

**Graphique E Taux de participation des électeurs aux élections fédérales canadiennes**



Source : Élections Canada.

- Élections Canada s'est appuyé sur la population inscrite, car le nombre des lecteurs inscrits correspond à un dénombrement et n'est donc pas soumis à des manipulations statistiques, à des variations d'échantillonnage ou à des révisions ultérieures. Lorsqu'on compare différents groupes, toutefois, la population citoyenne est sans doute une base plus appropriée, car la couverture des listes peut varier selon les groupes. Rappelons que l'EPA ne fournit pas de renseignements sur l'enregistrement.
- Parmi d'autres motifs, on pourrait citer des problèmes de remémoration des répondants à l'enquête et la portée des questions auxquelles les groupes moins susceptibles de voter ont répondu par procuration (tels que les parents répondant à la place de leurs enfants). En outre, l'enquête ne couvrait ni les territoires, ni les réserves ni les militaires — certaines régions ou certains de ces groupes auraient peut-être eu des participations plus faibles que la moyenne nationale.
- Élections Canada ne fournit que des taux en fonction de l'âge et de la province.
- Plutzer (2002) a mentionné des résultats semblables pour les États-Unis.
- Certaines catégories de niveau de scolarité ont été regroupées en raison de la petite taille des échantillons pour certains groupes d'âge. Ce fut notamment le cas du groupe d'âge 18 à 24 ans dont seulement 1,6 % des personnes n'ont pas terminé d'études secondaires.



## Comparaisons internationales

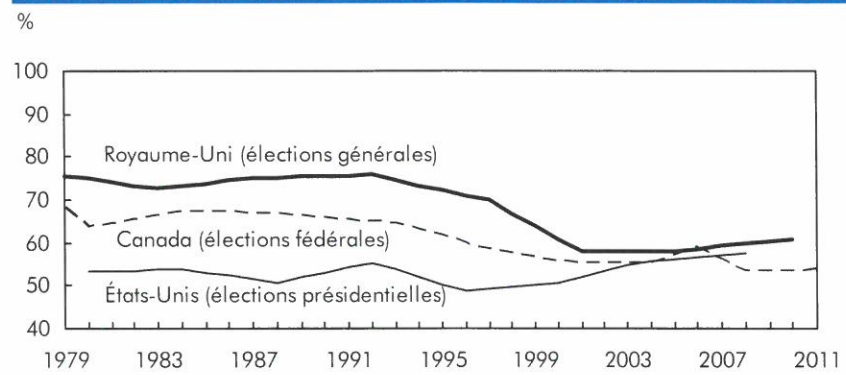
Avec les taux de participation, établir des comparaisons internationales n'est pas un exercice aisé, d'autant plus que chacun des pays comparés a un système politique différent. Aux États-Unis (É.-U.), les élections législatives se déroulent chaque deux ans pour désigner tous les membres de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat. Les élections présidentielles se déroulent quant à elles chaque quatre ans à date fixe (en novembre) et suscitent traditionnellement davantage l'attention des médias comme du public. Dans cet encadré, les élections fédérales canadiennes sont comparées aux élections présidentielles et aux élections de mi-mandat des États-Unis, ainsi qu'aux élections générales au Royaume-Uni (R.-U.) car le système électoral canadien s'inspire en effet en très grande partie du système de gouvernement de Westminster.

Pour ces trois pays, les estimations à produire portent aussi bien sur le nombre d'électeurs (au numérateur) que sur la population de départ (au dénominateur). Compte tenu des différences caractérisant les enquêtes entre ces pays et du manque de données historiques à long terme pour le Canada, nous nous sommes servis des chiffres officiels des deux pays pour obtenir le nombre d'électeurs. Pour le dénominateur, nous avons utilisé la population en âge de voter, car il aurait été plus complexe encore d'obtenir d'autres sources comparables dans ces pays<sup>14</sup>.

De la fin des années 1970 au début des années 1990, il ressort que le taux de participation a été relativement stable dans ces trois pays. Historiquement, les taux ont été plus élevés au Royaume-Uni, où la participation

représente environ 75 % de la population en âge de voter, alors que celle-ci avoisine 66 % au Canada et moins de 55 % aux États-Unis (graphique F). Dans les années 1990, on observe cependant une chute importante de la participation au Canada et au Royaume-Uni, alors qu'elle est demeurée relativement stable aux élections présidentielles américaines, et s'est même accrue dans les années 2000 pour atteindre 58 % de la population en âge de voter en 2008 — un phénomène qui s'explique en grande partie par l'augmentation importante de la participation de jeunes citoyens (U.S. Census Bureau, 2010). La tendance actuelle est à la convergence, puisque la participation dans ces trois pays fluctue entre 50 % et 60 % dans pratiquement toutes les élections depuis le milieu des années 2000. Les participations aux scrutins au Canada et au Royaume-Uni restent toutefois bien plus fortes que celles aux élections américaines de mi-mandat, lesquelles sont nettement inférieures aux participations aux élections présidentielles (ces taux de participation aux élections de mi-mandat, définis de façon similaire, ont varié de 33 % à 38 % entre 1979 et 2011)<sup>15</sup>.

**Graphique F Électeurs en pourcentage de la population en âge de voter au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni**



Sources : Pour garantir la cohérence, les données de la population en âge de voter de chaque pays proviennent de la base de données HMD (Human Mortality Database). HMD ([www.mortality.org](http://www.mortality.org)) veille à ce qu'une méthode semblable soit utilisée pour fournir des estimations de la population en fonction de l'âge et utilise à ces fins les données de recensement les plus récentes de chaque pays. Les chiffres du vote proviennent d'Élections Canada, du Bureau de greffier de la Chambre des représentants des É.-U., de la Commission électorale du R.-U., et de la Bibliothèque de la Chambre des communes britannique. Les chiffres des élections générales du R.-U. de 1979 proviennent des archives de la BBC (British Broadcasting Corporation).

7. Les taux de participation ne sont pas communiqués pour les veufs ou les veuves, car très peu d'entre eux ou d'entre elles ont des enfants de moins de cinq ans.
8. Les taux de participation n'ont pu être fournis par sexe en raison de la faible taille des échantillons pour la plupart des groupes de nouveaux immigrants.
9. Le revenu annuel peut également être relié aux habitudes de vote. On notera toutefois que les relations entre les revenus du ménage et la participation élec-

torale varient (Milan, 2005). L'EPA ne permet pas en outre de se pencher sur la relation entre les revenus et la participation électorale, car elle ne fournit pas de valeurs de revenu compatibles pour toutes les personnes.

10. L'intégration dans le modèle des régions de naissance n'a pas donné de résultats statistiquement significatifs pour les personnes nées en Europe du Nord et en Europe de l'Ouest, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Asie du Sud.



En revanche, il ressort que les personnes nées dans les autres pays ou régions étaient moins susceptibles de voter que celles nées au Canada.

11. Le modèle initial intégrait le statut de membre d'un syndicat, mais ce dernier a été laissé de côté, car il était jugé trop fortement corrélé au travail dans le secteur public.
12. Le U.S. Census Bureau traite également de la même façon les non-réponses partielles. Même avec cette technique d'imputation, les taux obtenus dans les résultats de l'enquête demeurent généralement supérieurs de trois ou quatre points de pourcentage (à l'exception de l'élection présidentielle de 2008 où les taux estimés étaient beaucoup plus près des taux officiels). Beaucoup attribuent cet écart au phénomène dit de « désirabilité sociale ». Avant les années 1990, le U.S. Census Bureau avait également publié des estimations qui situaient cet écart à 10 ou 12 points de pourcentage au-dessus des taux de participation officielle publiés par le Bureau du greffier de la Chambre des représentants des États-Unis.
13. Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare l'évolution dans le temps des taux, en raison de certains changements législatifs intervenus. À titre d'exemple : (i) Les femmes n'ont obtenu les mêmes droits de vote que les hommes qu'à compter des élections fédérales de 1918; (ii) En 1920, les peuples autochtones ont été émancipés partout au Canada, mais les Indiens inscrits ont été contraints de renoncer aux droits issus de traités pour pouvoir voter — une condition éliminée à compter des élections législatives de 1960; (iii) En 1970, l'âge de vote a été abaissé de 21 à 18 ans; (iv) En 1993, les personnes ayant qualité d'électeurs et vivant à l'extérieur du Canada ont été pour la première fois autorisées à voter par courrier dans leur circonscription; (v) les sans-abri ont été pour la première fois autorisés à voter lors des élections fédérales de 2000; (vi) Les électeurs incarcérés ont été autorisés à voter pour la première fois en 1993, pour ceux purgeant une peine d'emprisonnement de moins de deux ans, et en 2002 pour ceux purgeant une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus, suite à un arrêt de la Cour suprême dans *Sauvé contre Canada (Procureur général)*.
14. Il faut attirer l'attention sur le fait que la population en âge de voter comprend les résidents non permanents qui ne jouissent pas du droit de voter et dont le nombre peut varier d'un pays à l'autre. Une option consisterait à utiliser le nombre de citoyens, mais il est difficile d'obtenir pour chaque pays des estimations définies de façon cohérente. Une autre option pour le dénominateur consisterait à utiliser la

population inscrite, mais n'a pas pu être utilisée, car les méthodes d'enregistrement diffèrent d'un pays à l'autre (et même entre États américains).

- 15 Si l'on avait exprimé le taux en proportion de la population citoyenne, l'écart entre le Canada et les États-Unis aurait pu être encore plus grand en 2008, étant donné que les États-Unis compte chez eux un nombre légèrement supérieur de résidents non permanents (et de personnes incarcérées).

#### ■ Documents consultés

ADSETT, Margaret. 2003. « Change in political era and demographic weight as explanations of youth 'disenfranchisement' in federal elections in Canada, 1965–2000 », *Journal of Youth Studies*, vol. 6, n° 3, p. 247 à 264.

ARCHER, Keith. 2003. « Augmentation de l'inscription des jeunes électeurs : de meilleures pratiques pour toucher les jeunes électeurs », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 2, juillet, Élections Canada, p. 26 à 30, [http://www.elections.ca/res/eim/pdf/insight\\_2003\\_07\\_f.pdf](http://www.elections.ca/res/eim/pdf/insight_2003_07_f.pdf) (site consulté le 8 février 2012).

BAUMAN, Kurt, et Tiffany JULIAN. 2010. *A Summary of Data Collection Procedures and Reports of Voter Turnout from the Current Population Survey*, Social, Economic and Housing Statistics Working Paper 2010-11, Washington, D.C., Housing and Household Economic Statistics Division, United States Census Bureau, 25 p., [http://www.census.gov/hhes/www/socdemo/voting/publications/other/CPS\\_Turnout\\_11-2010.pdf](http://www.census.gov/hhes/www/socdemo/voting/publications/other/CPS_Turnout_11-2010.pdf) (site consulté le 8 février 2012).

BEVELANDER, Pieter, et Ravi PENDAKUR. 2009. « Social capital and voting participation of immigrants and minorities in Canada », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 32, n° 8, p. 1406 à 1430.

BEVELANDER, Pieter, et Ravi PENDAKUR. 2007. *Minorities, Social Capital and Voting*. IZA Discussion Paper No. 2928, IZA, Bonn, Germany, Institute for the Study of Labor, 26 p., <http://ftp.iza.org/dp2928.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. 2004. « Where does turnout decline come from? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, n° 2, mars, p. 221 à 236.

BLAIS, André, Donald E. BLAKE et Stéphane DION. 1990. « The public/private sector cleavage in North America: The political behavior and attitudes of public sector employees », *Comparative Political Studies*, vol. 23, octobre, p. 381 à 403.



ÉLECTIONS CANADA. 2010. *Estimation du taux de participation par groupe d'âge à l'élection générale de 2008*, Documents de travail, Ottawa, 14 p., [http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/estimation40\\_f.pdf](http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/estimation40_f.pdf) (site consulté le 8 février 2012).

HOLBROOK, Allyson L., et Jon A. KROSNICK. 2010. « Social desirability bias in voter turnout reports: Tests using the item count technique », *Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 1, printemps, p. 37 à 67, <http://poq.oxfordjournals.org/content/74/1/37.full.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

HOWE, Paul. 2008. *Engendering Engagement Among Young Canadians: A Holistic Approach*, Document présenté à l'atelier Civic Education and Political Participation Workshop, 17 au 19 juin, Montréal, Université de Montréal, 21 p., <http://www.crcce.umontreal.ca/pdf/Engendering%20civic%20engagement,%20Howe%20-%20Montreal%20symposium,%20June%202008.doc> (site consulté le 9 février 2012).

MILAN, ANNE. 2005. « Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, n° 79, hiver, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 7, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2005003/article/8965-fra.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

NAKHAIE, M. Reza. 2006. « Electoral participation in municipal, provincial and federal elections in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 39, n° 2, juin, p. 363 à 390, <http://journals.cambridge.org/action/displayFulltext?type=1&fid=444718&jid=CJP&volumeId=39&issueId=02&aid=444717&bodyId=&membershipNumber=&societyETOCSession=> (site consulté le 8 février 2012).

PAMMETT, Jon H., et Lawrence LEDUC. 2003. *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Élections Canada, 80 p., <http://www.elections.ca/res/rec/part/tud/Decline.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

PLUTZER, Eric. 2002. « Becoming a habitual voter: Inertia, resources, and growth in young adulthood », *American Political Science Review*, vol. 96, n° 1, mars, p. 41 à 56.

STATISTIQUE CANADA. 2011. « Raisons de l'abstention au vote lors des élections fédérales du 2 mai 2011 », *Le Quotidien*, le 5 juillet, n° 11-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 5, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110705/dq110705-fra.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

UNITED STATES CENSUS BUREAU. 2010. *Voting and Registration in the Election of November 2008: Population Characteristics*, P20-562, Washington, D.C., U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, U.S. Census Bureau, 17 p., <http://www.census.gov/prod/2010pubs/p20-562.pdf> (site consulté le 8 février 2012).

**Nous vous invitons** à nous faire part de vos impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes les observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les activités à venir concernant la main-d'œuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre des langues officielles, doit être adressée au Rédacteur en chef, *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade du Pré Tunney, 9<sup>e</sup> étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Télécopieur : 613-951-2869. Courriel : [perspective@statcan.gc.ca](mailto:perspective@statcan.gc.ca).

# Quoi de neuf?

*Études et rapports récents*

## ■ Études de Statistique Canada

### ■ *Revenu adéquat à la retraite*

Les études portant sur la suffisance du revenu des Canadiens âgés utilisent généralement deux mesures : le taux de diminution du revenu avec l'âge et le taux de remplacement de la consommation. Le « revenu potentiel » qui comprend non seulement le revenu, mais aussi le revenu potentiel qui pourrait être réalisé à partir des actifs, est une mesure de rechange qui peut fournir une image plus globale de la situation financière des ménages.

L'étude, fondée sur l'Enquête sur la sécurité financière de 1999, a trouvé que le revenu potentiel des ménages à l'âge de la retraite est beaucoup plus proche de celui des ménages en âge de travailler, contrairement à ce que laissent supposer les mesures conventionnelles du revenu ou de la consommation. De plus, après impôt, le revenu potentiel par équivalent-adulte dans les ménages ayant à leur tête une personne âgée est supérieur à celui des ménages ayant à leur tête une personne plus jeune.

L'étude comprend des tests de conformité qui démontrent la façon dont les résultats varient selon les hypothèses à l'égard des taux d'intérêt appliqués aux calculs du patrimoine-revenu et à l'égard des économies d'échelle dans les ménages.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Revenu adéquat à la retraite : prise en compte de la valeur de la richesse convertie en rente au Canada* dans la série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE), Statistique Canada, novembre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ *La croissance économique au Canada et aux États-Unis*

Trois mesures de rendement économique sont utilisées pour comparer la croissance économique au Canada et aux États-Unis de 1997 à 2011, soit la productivité du travail, le produit intérieur brut (PIB) réel et le revenu national brut (RNB) réel. Si seule la productivité du travail est prise en compte, la production canadienne accuse un recul de 17 % par rapport aux États-Unis. Toutefois, au cours de la même période, le PIB réel indique que le niveau de vie des Canadiens s'est accru de 5 % comparativement à celui des Américains. Si l'on considère le RNB réel, le niveau de vie au Canada a augmenté de 12 % par rapport aux États-Unis.

La productivité du travail, le PIB par habitant et le RNB par habitant des deux pays sont comparés afin de montrer à quel point chaque mesure donne des résultats très différents. Les constatations donnent à penser que le RNB par habitant saisit le mieux le rendement économique parce qu'il tient compte la productivité et de la croissance de l'emploi, des dépenses en immobilisations et les termes de l'échange.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Croissance économique en Amérique du Nord : le Canada est-il plus performant que les États-Unis ?* Dans la série de documents analytiques Aperçus économiques, Statistique Canada, décembre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ *Tendances récentes du taux d'activité au Canada*

L'étude utilise l'Enquête sur la population active pour démontrer la façon dont les forces cycliques et démographiques contribuent à la variation du taux



d'activité. Le taux d'activité global s'est accru de trois points de pourcentage de 1997 à 2003 et est demeuré pratiquement inchangé jusqu'en 2008. Le taux d'activité a ensuite baissé de près de 1 point de pourcentage durant le ralentissement du marché du travail et ne s'est pas encore redressé.

L'étude décrit comment le vieillissement de la population modifie la composition de la population active. Le groupe des 25 à 54 ans, le plus actif, est en déclin, tandis que le groupe des 55 ans et plus, moins actif, est en hausse. Par ailleurs, la part de la population des jeunes, un autre groupe dont les taux d'activité sont plus faibles, est également à la baisse. Au cours de la période de 1997 à 2011, l'étude estime que l'effet de la composition a réduit le taux d'activité d'environ trois points de pourcentage.

L'étude indique également les taux d'activité selon les groupes d'âge. Les taux des jeunes et du principal groupe d'âge actif affichent davantage de tendances cycliques, tandis qu'il y a eu une hausse appréciable du taux d'activité de la population de 55 et plus depuis 1997.

Pour de plus amples renseignements, consultez le numéro de décembre 2011 de *L'Observateur économique canadien*, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ **Risque de mise à pied et pertes de revenu des travailleurs mis à pied**

L'étude utilise le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO) et l'Enquête sur la population active (EPA) pour examiner le risque de mise à pied permanente et les pertes de revenus connexes durant les périodes de 1978 à 1980 et de 2005 à 2007.

Dans l'ensemble, les travailleurs étaient moins à risque de perdre leur emploi au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970. En moyenne, les pertes médianes de revenu des travailleurs licenciés des secteurs autres que celui de la fabrication étaient moins importantes au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970. Par ailleurs, les hommes de 25 ans et plus qui perdaient leur emploi dans le secteur de la fabrication subissaient de plus importantes pertes de revenu au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1970.

L'étude a trouvé peu ou pas de différence dans les pertes de revenu des femmes licenciées du secteur de la fabrication au cours des deux périodes.

Les pertes de revenu à court terme des hommes et des femmes licenciés du secteur de la fabrication se sont accrues de la fin des années 1990 au milieu des années 2000, deux périodes caractérisées par des conditions semblables sur le marché du travail. Cette accentuation des pertes de revenu coïncide avec la baisse de l'emploi observée dans le secteur de la fabrication depuis 2004.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Comment le risque de mise à pied et les pertes de revenu des travailleurs mis à pied ont-ils évolué depuis la fin des années 1970 au Canada?* Dans la série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, Statistique Canada, décembre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ **Réseaux personnels et adaptation des immigrants sur le plan économique**

Malgré l'importance croissante accordée à la formation et aux compétences professionnelles dans la sélection des immigrants, les immigrants récents éprouvent plus de difficultés sur le marché du travail que ceux des cohortes précédentes, et leur revenu ne rejoint pas aussi rapidement celui des Canadiens de naissance possédant des compétences similaires aux leurs. L'article traite de la question de savoir s'il existe un lien entre les réseaux personnels et l'écart dans les taux d'emploi et les niveaux de revenu entre les immigrants et les autres Canadiens.

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2008, les immigrants sont moins susceptibles d'être membres ou participants d'un organisme. De plus, les réseaux sociaux des immigrants sont moins étendus et moins diversifiés que ceux des Canadiens de naissance. Notamment, les personnes que connaissent les immigrants exercent des professions moins variées. Toutefois, plus les immigrants ont vécu longtemps au Canada, plus leurs réseaux personnels se diversifient. Les auteurs constatent aussi qu'il existe un lien significatif entre la diversité des réseaux sociaux – par opposition à leur taille –, et l'emploi de même que le revenu.

Pour de plus amples renseignements, consultez le numéro du 3 novembre 2011 de la publication *Tendances sociales canadiennes*, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).



### ■ *Croissance des exportations, utilisation de la capacité et croissance de la productivité*

Ce document analyse les conditions liées au ralentissement de la productivité du travail. Il compare l'environnement économique général et l'évolution de la productivité sur deux périodes – 1990 à 1996 et 2000 à 2006.

Ces deux périodes ont différé du point de vue des conditions de la demande auxquelles a fait face le secteur de la fabrication, ainsi que par différents niveaux d'utilisation de la capacité dans la fabrication. L'utilisation de la capacité dans le secteur de la fabrication s'est située en moyenne à 86 % en 1999, puis a diminué de 5 points de pourcentage en 2003, pour remonter ensuite légèrement à 83 % en 2006.

Selon les estimations, entre 55 % et 90 % du ralentissement agrégé de la productivité est attribuable à des modifications de niveaux d'utilisation de la capacité. Au cours de la période de 2000 à 2006, le secteur canadien de la fabrication s'est replié à un taux annuel moyen de 0,3 %, après avoir connu une croissance annuelle de 3,4 % au cours de la période du début des années 1990. La baisse de la productivité agrégée du travail est en grande partie attribuable aux conditions économiques qui ont conduit au développement d'une capacité excédentaire.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Croissance des exportations, utilisation de la capacité et croissance de la productivité : données sur les établissements de fabrication canadiens* dans la série de documents de recherche sur l'analyse économique, décembre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ *Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite*

En 2010, un peu moins de 6,0 millions de déclarants ont cotisé à des Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), soit 0,2 % de moins qu'en 2009. Bien qu'il y ait eu moins de cotisants, leurs contributions totales ont augmenté de 2,6 % pour atteindre 33,9 milliards de dollars.

Les hausses les plus fortes en pourcentage du nombre de cotisants ont été enregistrées au Yukon, avec 4,4 % et en Saskatchewan, avec 3,3 %.

Les cotisations ont augmenté dans tout le Canada, les hausses les plus marquées étant de 8,8 % au Nunavut et de 8,0 % au Yukon. L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la plus faible progression, avec 0,1 %.

Bien que 93 % des déclarants aient eu le droit de cotiser à un REER pour l'année d'imposition 2010, seulement 26 % de ceux qui en avaient le droit ont versé une cotisation. Les cotisations ont atteint au total 33,9 milliards de dollars, soit environ 5,1 % de la somme maximale à laquelle les déclarants avaient droit.

En 2010, la contribution médiane était de 2 790 \$, en hausse de 4,1 % par rapport à l'année précédente.

Pour de plus amples renseignements, consultez le numéro du 2 décembre 2011 du *Quotidien*, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ *Les Autochtones et le marché du travail*

Le présent rapport donne un aperçu des résultats des Autochtones sur le marché du travail durant et après le repli du marché du travail. Il couvre la période allant de 2008 à 2010 et s'appuie sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA).

Les pertes d'emploi ont perduré pendant une période plus longue pour les Autochtones que pour les non-Autochtones. De 2008 à 2010, l'emploi des Autochtones du principal groupe d'âge actif a diminué de 7,1 % comparativement à une perte de 0,1 % pour les non-Autochtones du principal groupe d'âge actif. À cause de ce recul, l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones pour ce qui est des taux d'emploi, de chômage et d'activité s'est creusé au Canada. En 2010, le taux d'activité de la population autochtone en âge de travailler était de 62,6 % contre 67,1 % de la population non autochtone.

Pendant le récent ralentissement du marché du travail, les taux d'emploi ont fléchi pour tous les niveaux de scolarité chez les Autochtones et les non-Autochtones du principal groupe d'âge actif. Les jeunes ont été particulièrement touchés, car le taux d'activité a régressé chez les jeunes Autochtones et non-Autochtones, particulièrement chez les jeunes Autochtones qui étaient plus nombreux à fréquenter l'école durant cette période.



Le taux d'activité des Autochtones âgés de 55 ans et plus a augmenté de 2007 à 2009, mais cette proportion a diminué en 2010. Cette diminution s'est concentrée chez les Autochtones vivant hors réserve.

Pour de plus amples renseignements, consultez *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010* Série d'analyse de la population active autochtone, novembre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ **Résultats scolaires des enfants immigrants**

Les auteurs de ce document ont utilisé les données du Recensement de 2006 pour examiner les profils d'obtention du diplôme d'études secondaires par les enfants immigrants, selon l'âge qu'ils avaient à leur arrivée au Canada. Le risque d'abandon des études secondaires augmente considérablement pour les enfants qui ont immigré au Canada après l'âge de 9 ans.

Pour ceux qui sont arrivés au Canada avant l'âge de 9 ans, les risques de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires se chiffrent à environ 15 % chez les garçons et 11 % chez les filles. En outre, le risque augmente d'environ 1 point de pourcentage par année par la suite, et atteint de 20 % à 25 % dans le cas des enfants arrivant au pays après l'âge de 13 ans. Ce risque est peut-être relié aux défis associés à l'apprentissage d'une deuxième langue par l'enfant.

Les constatations donnent à penser que les défis linguistiques que doivent affronter les jeunes immigrants varient selon l'écart linguistique de la langue de leur pays d'origine par rapport à l'anglais. On n'a pas trouvé de profil pour ceux qui provenaient de pays anglophones ou francophones.

Pour de plus amples renseignements, consultez *L'âge au moment de l'immigration et les résultats scolaires des enfants* dans Direction des études analytiques : documents de recherche, octobre 2011, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ **Le rapport entre les prix au Canada et aux États-Unis équivaut-il au taux de change?**

Dans cet article, les auteurs examinent la différence de prix entre le Canada et les États-Unis en se fondant sur une comparaison des taux de change sur le marché et la parité de pouvoir d'achat (PPA). La loi du prix unique pose comme hypothèse que le prix d'un bien au Canada équivaut au prix du même bien aux États-Unis multiplié par le taux de change. Cependant, ceci est rarement le cas, en raison des coûts de transport élevés et des barrières commerciales. Comme la loi du prix unique ne s'applique qu'à un seul produit, il s'impose d'évaluer les différences de prix en s'appuyant sur la mesure du PPA plus complète qui examine les différences du niveau de prix global entre les pays.

Le taux de change assurant la parité de pouvoir d'achat entre le Canada et les États-Unis et le taux de change Canada/États-Unis sur le marché se trouvent occasionnellement à des niveaux semblables. Cependant, ces taux diffèrent parfois de beaucoup. Au début des années 1970, le taux de change sur le marché dépassait de jusqu'à 10 cents le taux de change assurant la parité de pouvoir d'achat. Au milieu des années 1980, la tendance s'est renversée, alors que le taux de change sur le marché est tombé de 10 cents sous le taux de change permettant d'assurer la parité du pouvoir d'achat. En 2000-2001, l'écart était de 19 cents, lorsque le taux de change sur le marché a baissé. Après 2002, l'appréciation du dollar canadien a éliminé cette disparité, et en 2010, le taux de change sur le marché dépassait le taux de change permettant d'assurer la parité de pouvoir d'achat de 8 cents.

Pour de plus amples renseignements, consultez « Le rapport entre les prix au Canada et aux États-Unis équivaut-il au taux de change? » Dans *Aperçus économiques*, janvier 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

### ■ **Prix corrigés du taux de change au Canada**

De 1990 à 2002, la dépréciation du dollar canadien s'est accompagnée d'une baisse des prix relatifs au Canada. Lorsque le taux de change s'est apprécié



subséquentement, le prix médian corrigé du taux de change a augmenté, atteignant 124 % du niveau du prix américain en 2010.

Les auteurs ont conclu que les prix au Canada et aux États-Unis ne sont généralement pas égaux et que les prix relatifs ne demeurent pas constants lorsqu'il y a des variations du taux de change. Plus particulièrement, les prix au Canada baissent par rapport aux prix aux États-Unis lorsque le dollar canadien se déprécie et augmentent lorsqu'il s'apprécie. Autrement dit, les Canadiens ont tendance à payer moins cher lorsque le dollar se déprécie et à payer plus cher lorsque le dollar s'apprécie.

Dans ce document, les auteurs utilisent le niveau de prix comparé (NPC) pour examiner les prix relatifs des produits canadiens et américains et évaluer la mesure dans laquelle les variations de leurs prix relatifs sont liées aux mouvements du taux de change nominal. On calcule le NPC pour chaque groupe de produits en prenant le ratio du prix de vente au Canada au prix de vente aux États-Unis, corrigé du taux de change Canada-États-Unis. On utilise les prix finaux payés par les consommateurs, qui comprennent toutes les taxes et les marges.

Pour de plus amples renseignements, consultez « Nouvelles données sur les prix corrigés du taux de change au Canada » dans *Aperçus économiques*, janvier 2012, disponible sur le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

## ■ Études d'autres organisations

### ■ *Enseignement général, enseignement professionnel et résultats sur le marché du travail*

Certains pays disposent d'un système d'éducation qui met l'accent sur l'enseignement professionnel afin de préparer les étudiants à une profession précise, tandis que d'autres optent plutôt pour une formule d'enseignement général qui servira d'assise en vue d'études subséquentes. D'autres pays encore offrent un système intégré comportant à la fois l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Les auteurs soutiennent que l'enseignement professionnel a pour effet de ralentir l'adoption des technologies nouvelles, et ils se penchent sur l'inci-

dence que des changements technologiques et structurels rapides peuvent avoir sur l'embauche des travailleurs ayant une formation professionnelle et de ceux qui ont une formation générale.

L'étude montre que, les personnes ayant fait des études générales sont, au départ, moins susceptibles de trouver un emploi que celles ayant suivi une formation professionnelle. Toutefois, en dépit de cet avantage initial, l'écart dans les taux d'emploi se réduit de 2 points de pourcentage tous les 10 ans. En moyenne, à l'âge de 50 ans, les personnes ayant fait des études générales sont plus susceptibles d'avoir un emploi que ceux ayant eu une formation professionnelle.

Malgré ces écarts sur le marché du travail, il existe des chevauchements importants dans les résultats des tests de littératie des personnes qui font des études générales et de celles qui suivent une formation professionnelle.

Les auteurs ont recours à un échantillon international de résultats sur le marché du travail à partir de données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) ayant trait à 18 pays. Ils étudient les différences au chapitre de l'expérience de travail entre les personnes qui ont suivi une formation professionnelle et celles qui ont fait des études générales, et ce, sur l'ensemble de leur vie au sein de la population active.

Pour consulter cet article, voir « General Education, Vocational Education, and Labor-Market Outcomes Over the Life-Cycle » par Eric A. Hanushek, Ludger Woessmann et Lei Zhang, NBER Working Paper, NBER *Digest Online*.

### ■ *Contrats à durée déterminée et contrats de travail permanents*

Dans de nombreux pays membres de l'OCDE, le marché du travail comporte deux types d'emplois : les emplois temporaires (à durée déterminée), et les emplois permanents (où l'employeur subit une certaine forme de perte monétaire en cas de licenciement).

Les auteurs étudient les conditions dans lesquelles les entreprises et les travailleurs optent pour un contrat permanent ou pour un contrat à durée déterminée en fonction d'un critère de « qualité de



l'appariement ». Ils présentent un cadre théorique et un modèle afin d'évaluer l'incidence des coûts de congédiement sur la répartition des salaires.

Selon leur modèle, une hausse de 50 % des coûts de congédiement des travailleurs permanents entraîne un accroissement de 20 % de l'inégalité des salaires, surtout en raison de l'augmentation de la proportion de travailleurs temporaires. Cette dernière augmentation tient à une baisse relative des prix correspondants, compte tenu de la hausse des coûts de congédiement des travailleurs permanents. Plus précisément, les travailleurs permanents deviennent plus onéreux par rapport aux travailleurs temporaires lorsque les coûts de congédiement augmentent.

Également, il ressort implicitement du modèle que l'augmentation des coûts de congédiement donne lieu à une diminution du coût global associé au roulement du personnel ainsi qu'à une baisse du taux de chômage.

On a fait appel aux données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) pour établir un lien entre les salaires des travailleurs et la productivité du travail moyenne des entreprises qui les emploient. Ce lien, combiné aux mesures du roulement des employés permanents et temporaires (EMTE), constitue le fondement de la procédure d'estimation structurelle.

Pour consulter cet article, voir *Fixed-Term and Permanent Employment Contracts: Theory and Evidence*, Shutao Cao, Enchuan Shao et Pedro Silos, Banque du Canada, document de travail 2011-21, octobre 2011.

### ■ *Familles, temps et bien-être au Canada*

Cet article traite des changements touchant les heures de travail rémunéré et le revenu des familles canadiennes ayant des enfants. Il porte d'abord sur les familles biparentales avec enfants, mais il comporte également une analyse distincte portant sur les familles monoparentales.

Les auteurs ont utilisé les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu afin de pouvoir observer l'évolution des revenus des familles canadiennes de 1971 à 2006. En complément de

leurs constatations, ils ont eu recours à des données de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps et le bien-être autodéclarés des parents canadiens.

Selon les résultats de l'étude, il y a eu une augmentation des revenus au sommet de la répartition depuis le milieu des années 1990 sans que le phénomène s'accompagne d'une hausse significative du nombre d'heures consacrées par les familles au travail rémunéré. Par contre, le revenu des familles se situant au milieu de la répartition a stagné, et ce, en dépit du fait que les deux parents comptent davantage d'heures de travail rémunéré.

Il ressort également de l'étude que les parents à faible revenu en sont venus à manquer beaucoup plus de temps que les parents à revenu élevé.

Pour consulter cet article, voir « Families, time, and well-being in Canada », dans les *Politiques publiques canadiennes*, septembre 2011.

### ■ *Le capital privé et l'emploi*

Ce document exploite la base de données longitudinale sur les entreprises de l'U.S. Census Bureau pour étudier l'incidence de la méthode d'acquisition par emprunt sur l'emploi. Nos travaux s'intéressent plus particulièrement aux allégations selon lesquelles l'acquisition d'entreprises entraîne habituellement de lourdes pertes d'emploi lorsqu'une partie non négligeable du coût d'achat est financée par l'emprunt.

La comparaison d'établissements semblables non concernés par des transactions de capital privé montre que l'emploi, après le rachat, diminue de 3 % en deux ans et de 6 % en cinq ans. En revanche, les sociétés cibles ont créé de nouveaux emplois dans de nouveaux établissements. Ainsi, perçues au niveau de la société et non de l'établissement, les pertes d'emploi nettes relatives représentent moins de 1 % de l'emploi initial.

Ces résultats donnent à penser que si les méthodes de rachat qui font appel au capital d'investissement privé ont une incidence nette sur l'emploi très modérée, elles accélèrent la réaffectation des emplois entre établissements au sein de sociétés.

Pour consulter cet article, voir « Private equity and employment » par Steven J. Davis, et autres. NBER Working Paper, NBER *Digest Online*.



### ■ **Modifications de l'effort physique durant un cycle économique**

Cet article analyse l'incidence du chômage sur l'effort physique en s'appuyant sur l'équivalent métabolique (MET) comme unité normalisée permettant de mesurer l'effort physique.

En moyenne, il faut savoir que le travail représente environ 26 % de l'activité totale des personnes âgées de 25 à 55 ans. Chez les hommes peu scolarisés, le travail représente toutefois environ 33 % de leur activité totale. En moyenne, on observe que la valeur du MET associée à l'exercice durant la récession de 2007 a augmenté de trois points, alors qu'elle a diminué de 19 points pour celle du MET associée au travail. Cela signifie que les personnes qui ont perdu leur emploi durant la récession économique ont diminué leur effort physique quotidien de 21 à 24 %.

Ces observations permettent d'associer le chômage à davantage de temps consacré à l'exercice. En dépit de cette hausse, on constate toutefois que l'activité physique totale des personnes diminue. Ce phénomène est imputable à la diminution des efforts physiques de personnes mises à pied d'un travail exigeant sur le plan physique et à une augmentation des activités domestiques sédentaires.

Si les incidences varient en fonction de facteurs socio-économiques, cette diminution de l'effort physique n'est pas sans conséquence pour les personnes affectées, ni pour leur conjoint. Dans un couple, le conjoint mis à pied peut s'occuper de tâches domestiques, libérant du temps pour celui qui occupe toujours un emploi. Par conséquent, le conjoint qui travaille connaît également une diminution importante de sa propre activité physique.

Pour consulter cet article, voir « Exercise, physical activity, and exertion over the business cycle » par Gregory J. Colman et Dhaval M. Dave, NBER Working Paper, NBER *Digest Online*.

### ■ **Expérience professionnelle propre à une profession et appariement des emplois grâce aux réseaux sociaux**

Cette étude s'intéresse à la manière dont l'expérience professionnelle influe sur le recrutement informel. Des observations permettent d'établir un lien entre

l'expérience professionnelle et l'accumulation d'un capital social chez les hommes, mais pas chez les femmes.

Chez les hommes, on constate que ceux qui ont une expérience professionnelle connexe ont beaucoup plus de chance d'obtenir un emploi sans avoir à le rechercher de manière active. On peut associer chez les hommes chaque année d'expérience propre à un emploi à une augmentation de 11,6 % de recrutement informel à un nouveau poste dans cette profession.

Les hommes qui ont été recrutés de manière informelle sont plus susceptibles d'occuper des postes qualifiés en comparaison de ceux qui ont eu recours à une recherche d'emploi formelle. En revanche, les femmes ont une probabilité plus élevée de trouver un travail temporaire ou contractuel lorsqu'elles sont recrutées de manière informelle.

Nos observations proposent une autre explication aux écarts de rémunération entre hommes et les femmes en lien avec l'expérience professionnelle. Ces écarts pourraient être dus aux différences de capital social accumulé dans leurs environnements de travail.

Pour consulter cet article, voir « What you know or who you know? Occupation-specific work experience and job matching through social networks » par Steve McDonald, *Social Science Research*, Elsevier, novembre 2011.

### ■ **Pauvreté, capacité perçue et accès à l'équité en matière d'éducation**

Dans cette étude, qui fait appel à des données du Toronto District School Board (TDSB) et du ministère de l'Éducation de l'Ontario, les auteurs examinent les possibilités d'éducation qui sont à la disposition des étudiants du secondaire dans la région du Grand Toronto. Ils examinent plus particulièrement les programmes d'enseignement disponibles dans les écoles publiques secondaires et leur relation avec les caractéristiques des étudiants et des parents, notamment la catégorie de faible revenu, l'éducation universitaire reçue par les parents et l'utilisation des services d'enseignement spéciaux par l'étudiant.

Les chercheurs ont découvert que les étudiants à faible revenu étaient surreprésentés dans les programmes qui proposent peu d'options pour les études postsecondaires. Les étudiants de familles à



# La routine au Quotidien

**GRATUIT**  
sur le site  
[www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)

Le bulletin de diffusion  
officielle de Statistique Canada  
tous les jours ouvrables,  
dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)



## Ce matin, comme chaque matin :



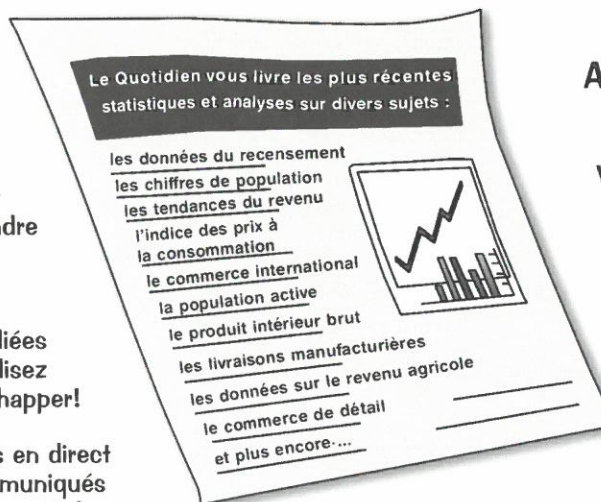
vous vous êtes rendu au bureau, vous avez bu un café, bavardé avec des collègues, ouvert vos courriels, lu votre exemplaire du Quotidien

**C'est vrai? Vous n'avez pas lu Le Quotidien?  
C'est la meilleure source d'information statistique au pays!**

**C**haque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

*Le Quotidien* vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.



**Abonnez-vous au Quotidien. C'est GRATUIT.**

Visitez le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

**Ajoutez-le à votre train-train du matin!**



## L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

### **Pour connaître ...**

- la répartition du revenu et les tendances des salaires au pays
- le niveau d'instruction et la formation professionnelle des travailleurs
- les dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu
- les nouveaux indicateurs du marché du travail et du revenu

### **... il vous faut**

#### **L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE**

(N° 75-001-XPF au catalogue) de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que 63 \$.

Pour vous abonner, écrivez à Statistique Canada,  
Division des finances, Immeuble R.-H. Coats, 6<sup>e</sup> étage,  
100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6. Vous pouvez aussi faire parvenir votre demande  
par télécopieur au 1 877 287-4369 (Canada et États-Unis),  
ou composer le 1 800 267-6677 (Canada et États-Unis)  
et porter la commande à votre compte VISA ou MasterCard,  
ou encore par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)